

Xavier Martin. *Beccaria, Voltaire et Napoléon ou l'étrange humanisme pénal des Lumières (1760-1810)*. Poitiers, DMM, 2018, 304 p., ISBN 9782856523971, 26 €.

Jérôme Ferrand

DANS **ANNALES HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 2020/2 n° 400**, PAGES 2011 À 2711
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0003-4436

ISBN 9782200933203

Date de mise en ligne : 23/06/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-Annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2020-2-page-2011?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Frédéric RÉGENT, **Les maîtres de la Guadeloupe propriétaires d'esclaves (1635-1848)**, Paris, Tallandier, 2019, 363 pages + 55 pages : notes, annexes, sources et bibliographie, index (personnes, lieux, notions), ISBN 979-10-210-3666-6. 23,90 €.

Après avoir consacré une bonne part de ses recherches au monde des esclaves antillais, F. Régent explore le monde des maîtres, largement sous-représenté dans l'historiographie de la première colonisation. Cet ouvrage est issu du mémoire d'habilitation à diriger des recherches, soutenu à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Dans un souci pédagogique, mais également d'un point de vue méthodologique qui lui permet d'émettre des hypothèses sur la structuration d'un groupe social, fortement hétérogène à l'origine, dont l'homogénéisation progressive par la couleur est un enjeu du statut social, l'auteur va individualiser huit générations entre les années 1635 et celles de la deuxième abolition de l'esclavage (1848). Certes, et même s'il y a des ouvertures sur les proches Antilles, il est essentiellement question de la Guadeloupe dans ce livre (cohérence du dépouillement de sources oblige). C'est une invitation à des études comparatives avec la Martinique et les Mascareignes pour étayer les hypothèses ainsi exposées.

Chacune des générations est illustrée par des portraits individuels, mais cette approche généalogique permet également de mesurer l'empreinte d'un groupe sur un espace, nous savons tous à quel point l'économie coloniale prédatrice est fondée sur l'enchaînement des cycles. Ainsi, la première génération est-elle celle des pionniers, des flibustiers, qui viennent de l'île de Saint-Christophe. L'implantation privilégiée est celle de Sainte-Rose au nord-ouest de la Grande Terre. La culture du tabac est prédominante, l'exploitation a largement recours aux engagés. Les futurs propriétaires et leurs « esclaves blancs » sont originaires de Normandie (rôle fondamental des marchands de Dieppe). Les concessions de terres permettent la constitution des premiers domaines (Les Habitations), sur lesquels s'exerce la justice sans contrepartie des concessionnaires. F. Régent fait remarquer à juste titre qu'« au moment où la contrainte seigneuriale sur les personnes diminue dans le Royaume de France, c'est un processus inverse qui s'opère dans les colonies » (p. 43). Ainsi se signale dès l'origine le décalage temporel métropole/colonie qui est une marque de l'exceptionnalité coloniale. Autre phénomène structurant, le décalage du sex-ratio qui entraîne un métissage généralisé. Le groupe des maîtres est un groupe métisse, par suite des alliances, souvent officialisées, des Blancs avec les Amérindiennes, et de plus en plus des Blancs avec les Noires.

La génération du sucre est la deuxième génération, dont la date-clef est 1654, avec l'arrivée des Hollandais, chassés du Brésil par les Portugais, qui amènent techniques et main d'œuvre (développement de la traite négrière). Parmi les propriétaires, la diversité est de mise ; les anciens engagés côtoient les petits nobles et les fils de marchands et d'artisans aisés, dont un bon nombre sont des Saintongeais (arrière-pays de La Rochelle). On trouve également des affranchis, qui ont pu acheter des terres et des esclaves. Ce monde hétéroclite, toujours fortement marqué par le métissage, est dominé par un seigneur-propriétaire, Charles Houël, qui mène le régime féodal tropical à ses limites. Dès 1664, la Compagnie des Indes



occidentales reçoit la terre en « toute propriété, avec liberté de vente et d'inféodation » (p. 72).

Avec la troisième génération, la production sucrière devient un fait irréversible à la Guadeloupe. Toutes les terres « utiles » à la Basse-Terre ont été concédées en 1671, tandis qu'une migration commence vers le sud de la Grande Terre (Saint-François, Sainte-Anne). Tandis que le groupe des maîtres s'identifie juridiquement, une différenciation socio-économique croissante s'opère en son sein. Les toutes petites concessions, encouragées sans succès par le pouvoir royal pour peupler les îles, travaillent toujours avec des engagés et quelques esclaves, alors que s'affirment les manufacturiers du sucre, qui disposent de plusieurs dizaines d'esclaves. L'autonomie des maîtres est toutefois sapée par le pouvoir royal, affirmant la primauté de la justice régaliennne sur la justice domaniale. Dans cette même optique, l'auteur reprend la genèse de l'Édit de mars 1685, le soi-disant « Code Noir » (appellation usitée pour des modifications ultérieures du texte, à partir de 1718). Outre l'unification religieuse, l'objectif du pouvoir royal est de créer « une classe unique de colons, dans laquelle il n'existerait pas de distinction d'origine entre les libres » (p. 130).

Par suite de ces postulats, les quatrième (les années 1700-1740) et cinquième (les années 1740-1780) générations sont celles de la consolidation du groupe des maîtres. Comme toutes les terres ont été concédées, c'est par mariage que l'on peut obtenir une concession, ce qui entraîne un processus de créolisation des maîtres. Les derniers espaces relativement vacants, le Nord et l'Est de la Grande Terre (les Abymes, Anse-Bertrand, Le Moule), sont mis en valeur par l'économie sucrière. En outre, avec les transformations dans le régime de la propriété, l'Habitation prend nettement une forme capitaliste.

L'île toute entière est entrée dans le cycle des guerres impérialistes, avec son lot de ravages et de dévastations. Les Anglais occupent la Guadeloupe au début des années 1760, ce qui confère un stimulant à l'économie, stagnante depuis 1730. À la veille de la Révolution, globalement, l'économie est revenue à la stagnation. Mais les cultures secondaires ont connu un certain essor : le café surtout, mais aussi le coton, le gingembre, le cacao. Les habitations secondaires appartiennent souvent à des propriétaires de couleur, dont une majorité de femmes. Ce qui n'est pas le cas pour les propriétaires « Blancs » qui sont majoritairement des hommes ; « réputés Blancs » devrait-on dire, puisque la plupart d'entre eux sont d'ascendance métissée. Les études de cas, résumés par des tableaux généalogiques, le montrent clairement. C'est ici que se place la montée du préjugé de couleur, comme fait structurant de toute la société coloniale. La création des catégories « blanc », « gens de couleur », répond à des besoins spécifiques de la société coloniale, sous couvert d'objectivation d'un classement démographique. En fait, c'est une « fabrique coloniale ». Les recensements de population servent de base à l'instauration de la ségrégation devant la loi, l'impôt, pour l'incorporation dans les milices. À la faveur de ces actes administratifs, se met en place une ségrégation juridique de plus en plus dure.

Les sixième (années 1775-1790) et septième (années 1790-1802) générations sont les générations révolutionnaires. F. Régent a consacré tout un livre à cette période complexe (*Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe. 1789-1802*). Il rappelle en exergue l'importance de la milice, institution matrice à laquelle sont attachés des privilèges (dont l'exemption de la capitation). Ce sont les Habitants les plus riches et les plus puissants qui sont exemptés. La place d'officier de milice est une distinction prisée des maîtres, une consécration du rang et du statut. Par ailleurs, la Révolution fit naître des espoirs contradictoires chez les propriétaires. L'endettement devenu structurel des manufacturiers du sucre se traduit politiquement par une hostilité envers les négociants. S'ensuit le cycle des violences, de la guerre civile, et de l'occupation étrangère, qui conduit

nombre de planteurs sur les chemins de l'émigration, après la reconquête républicaine de Victor Hugues en 1794. L'auteur estime que l'éradication sanglante de l'ancienne classe dirigeante par les républicains, est un mythe. Les 500 royalistes fusillés ou décapités étaient des seconds couteaux, ou des miliciens ayant endossé l'uniforme britannique. En regard, il faut mentionner les 3 000 émigrés, dont une grande partie des manufacturiers du sucre. 983 habitations ont ainsi été placées sous séquestre, les revenus alimentant le budget de la colonie.

Sur les habitations où les maîtres n'ont pas émigré persistent des comportements qui remontent à la période esclavagiste : administration du fouet, ou relations paternalistes. Les anciens maîtres sont très nombreux dans les villes, où nombre d'entre eux ont trouvé refuge. Ils ont avec eux une domesticité nombreuse (25 % à Pointe-à-Pitre), qui témoigne des relations persistantes du mode de vie paternaliste propre à l'esclavage.

La dernière génération (1802-1848) est témoin d'un grand nombre de changements dans le domaine économique et social. Il y a persistance d'un très fort endettement des maîtres pour remettre les habitations en état. Les cultures secondaires (café, cacao, coton) sont pratiquement abandonnées. Paradoxalement, alors que leur investissement dans les cultures secondaires avait assuré leur dynamisme à la veille de la Révolution, c'est le groupe des propriétaires de couleur (y compris les tout petits propriétaires) qui manifeste un grand dynamisme. Les années 1820 constituent une sorte d'apogée. C'est notamment la belle époque pour les sucreries. Mais une crise structurelle se profile dès 1835 : concurrence du sucre de betterave, menaces de surproduction, endettement, raréfaction de la main d'œuvre par suite des campagnes de répression de la traite négrière. Les usines centrales, mises en place à partir de 1843, sont une réponse à cette dépression.

Les affranchissements sont de plus en plus nombreux. Ils concernent surtout des femmes, des artisans, des domestiques. Ils ne traduisent pas un affaiblissement de l'autorité des maîtres, bien au contraire, ils réaffirment leur pleine autorité. L'affranchissement, majoritairement réalisé à la fin de la vie du maître, permet à ce dernier de continuer à bénéficier du service domestique des esclaves, tout en en privant ses héritiers. C'est un effet délicieusement pervers de la *libido dominandi*.

Au terme de cet ouvrage, nous constatons qu'il pose des bases solides pour cerner les contours d'un groupe social peu étudié jusqu'à ce jour : le « blanchiment » progressif, puis quasi obsessionnel, des généalogies ; le passage de la société d'Habitation (une structure intégrée et une cellule élémentaire de vie) à l'économie de plantation (activités éclatées entre l'usine centrale, les champs et les petites propriétés périphériques) ; les stratégies d'investissement et de contrôle des institutions coloniales (milices, Conseil souverain, chambres d'agriculture). À partir de là, répétons-le, une démarche comparative peut s'esquisser pour confronter les « maîtres de la Guadeloupe » à d'autres « sociétés de maîtres ».

Bernard GAINOT

Marcel DORIGNY et Bernard GAINOT (dir.), **La colonisation nouvelle (fin XVIII^e-début XIX^e siècles)**, Paris, SPM, 2018, 189 p., ISBN 978-2-917232-86-6, 20 €.

C'est assurément une publication fort utile pour les chercheurs intéressés par l'étude des formes de colonisation qui s'épanouissent à partir de la conquête de l'Algérie que constitue l'ouvrage proposé par Marcel Dorigny et Bernard Gainot à partir de sept



contributions présentées lors d'une journée d'étude organisée en 2016 en Sorbonne par l'APECE (Association Pour l'Étude de la Colonisation Européenne).

Envisageant la question de ce phénomène qui, après avoir été au cœur de la réflexion des Physiocrates, devint un objet de réflexion important après la perte d'Haïti au point de mobiliser l'attention des penseurs critiques de la révolution industrielle qui voyaient dans les nouvelles conceptions de l'exploitation des colonies la possibilité rêvée de transposer leurs utopies, cette étude a pour intérêt principal de considérer la question dans le cadre d'une longue séquence allant de 1750 à 1850 – habituelle pour les études et publications de l'APECE – et d'un vaste espace géographique incluant l'Afrique, les deux Amériques et les Indes Hollandaises. Ce choix permet en effet de mettre en évidence avec prégnance la précocité et la primauté de la place de l'Afrique dans des projets de nouvelle colonisation émanant aussi bien des grandes puissances coloniales que de pays secondaires (comme le Danemark) ou d'États qui n'étaient pas directement concernés par les politiques coloniales (les États italiens).

S'agissant de la précocité de la présence du continent africain dans les nouvelles conceptions coloniales, les contributions d'Alessandro Tuccillo et de Bernard Gainot en fournissent sans doute les exemples les plus significatifs. Le premier, notamment en mettant en lumière la diffusion de *l'Histoire de l'Afrique...* de Roubaud, une œuvre en 15 volumes publiée entre 1770 à 1775 qui fut la source de *l'Histoire des deux Indes*, montre en effet que ce fut dès le mitan du siècle des Lumières que le continent africain fut le lieu privilégié de tous ces projets qui allaient aboutir à la remise en cause des principes coloniaux en vigueur depuis le XVI^e siècle (l'esclavage, la domination des compagnies et le respect de l'Exclusif) alors que le second, en reconstituant l'itinéraire de Bernard Wadstrom, témoigne du fait que l'Afrique fut tôt au cœur des écrits de la plupart de ces penseurs réformistes soucieux de diffuser l'idée de la nouvelle colonisation auprès des élites des pays les plus engagés dans l'engrenage négrier. Arrivé en Angleterre, Bernard Wadstrom tenta de diffuser des thèses qu'il avait exposées dans *Essay and colonisation* auprès des réformateurs londoniens (il fut proche de l'abolitionniste Clarkson) et de Manchester, avant de le faire auprès des cercles éclairés parisiens qui furent sensibilisés à cette idée au moment même où Grégoire, dans sa *Notice sur le Sierra Leone*, faisait également de l'Afrique le lieu principal de l'épanouissement de cette *gentle servitude* fondée sur un devoir d'éduquer que l'on retrouve entre 1807 et 1813 dans le rapport monumental de Malte-Brun rédigé à partir des mémoires de la Bibliothèque de Grégoire, de Durand, de Lalande et de Pelletan, le lieu de préoccupation premier pour les projets de nouvelle colonisation. Bien ancrée en France en 1789, l'idée de faire de l'Afrique le lieu d'expérimentation privilégié de ceux-ci devint une réalité avec l'expédition d'Égypte que Jean-Claude Halpern étudia sous le jour inhabituel d'une opportunité ayant permis de répondre à la proposition du ministre des Affaires étrangères Talleyrand (dont on oublie trop souvent qu'il fut l'auteur d'un *Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles*) de faire des territoires au sud de la Méditerranée le lieu de réajustement du système colonial français après la crise haïtienne.

Majoritairement partagée en Europe, l'idée de faire de l'Afrique le lieu d'épanouissement privilégié de la nouvelle colonisation le fut naturellement aussi aux États-Unis. À ce sujet, dans une contribution offrant un éclairage renouvelé sur le succès du thème du retour vers la terre des ancêtres, Claire Bourhis-Mariotti montre que l'American Colonization Society noire voyait, à la différence de son homologue blanche, dans la nouvelle colonisation de l'Afrique le moyen d'améliorer les conditions des anciens esclaves, et que ce projet à visée commerciale et nationaliste était aussi la préoccupation principale de l'African Civilization Society et de son leader Henri Highland Garnet qui alla jusqu'à faire

des missions sur le territoire Yoruba. On remarquera que, bien que désirée comme lieu d'expérimentation de la nouvelle colonisation sur les deux rives de l'Atlantique, l'Afrique ne fut cependant pas toujours le lieu d'épanouissement de celle-ci. C'est pour le moins la conclusion qui ressort de l'étude d'Angelie Sens menée sur les expériences dans les colonies des Indes néerlandaises. Après la disparition de la VOC, cette dernière montre en effet que les projets les plus durables furent ceux qui touchèrent Java et non les contrées africaines situées autour d'Elmina et du Cap.

L'importance de l'Afrique dans la nouvelle colonisation est ainsi l'aspect le plus marquant de cet ouvrage, dans lequel il est cependant d'autres intérêts parmi lesquels on soulignera sa capacité à montrer le fort lien entre nouvelle colonisation et impérialisme, notamment avec la longue contribution de Clément Thibaud sur l'Amérique hispanique de 1780 à 1860. Partant de l'étude des expériences mises en place par Philippe Roume de Saint-Laurent dans l'île de la Trinité en 1783, de Champ d'Asile au Texas mexicain en 1818 et en Nouvelle-Neustrie à l'est du Nicaragua de 1822 à 1830, l'auteur montre en effet à quel point la nouvelle colonisation fut concomitante d'avancées impérialistes soutenues par les nouvelles républiques, perceptibles aussi bien dans la hiérarchisation entre migrants et locaux que dans le rôle donné aux sociétés commerciales européennes pour animer les concessions. C'est aussi dans cette perspective qu'il faut considérer le lien étroit entre l'émigration et le nationalisme noir aux États-Unis que souligne Claire Bourhis-Mariotti dans la contribution précédemment évoquée. La place des œuvres littéraires dans la progression de la croyance du bien-fondé de la nouvelle colonisation est aussi un intérêt de l'ouvrage dans lequel l'étude de l'article « Population » de l'*Encyclopédie* par Alessandro Tuccillo montre que les écrits de Saint-Lambert jouèrent un rôle important dans le lien entre morale et économie qui en fut l'un des fondements, de la même manière que Ziméo aida Dupont de Nemours à formuler sa critique de l'esclavage à partir de son analyse du calcul des coûts. Le dernier intérêt de l'ouvrage est dans la démonstration de la place de la nouvelle colonisation dans les préoccupations des économistes du premier XIX^e siècle. Sur ce point, c'est la contribution de Francesca Sofia, centrée autour des textes de Sismondi (*De la richesse commerciale*, 1803, où l'économiste réserve un chapitre entier à vanter les mérites des sociétés d'agriculteurs libres à « la lettre de Sainte-Eulalie » de 1837), qui montrera le mieux au lecteur de cet ouvrage que la nouvelle colonisation fut *in fine* le pendant économique indissociable de l'idée d'avancée de la civilisation que portaient les administrateurs coloniaux du XIX^e siècle.

Éric SAUNIER

Luc et Edmée DELAMBRE, **Servir la France napoléonienne à Washington. Lettres d'Amérique. Émilie et André Pichon-Brongniart, 1801-1805**, préface de Jean TULARD, avant-propos de Catriona SETH, Paris, L'Harmattan, 2020, 253 p., ISBN 978-2-343-19246-8, 28 €.

Cet ouvrage s'attache à raconter la vie et le quotidien d'André Pichon et de sa femme Alexandrine-Émilie, née Brongniart (elle est la fille de l'architecte qui a laissé son nom à l'ancien Palais de la Bourse), lors de la mission du premier aux États-Unis entre 1801 et 1805. Les auteurs – descendants des deux protagonistes de l'ouvrage – se sont appuyés sur une riche correspondance privée en grande partie inédite, entre le couple et leurs familles restées en France. Les autres sources utilisées sont principalement celles



des Archives diplomatiques et quelques ouvrages imprimés, dont des correspondances et des mémoires de personnages rencontrés comme Dupont de Nemours ou inédits comme la correspondance de la famille Coquebert de Montbret. Les suivant de leur mariage en 1800 et leur départ pour les États-Unis l'année suivante jusqu'à leur retour en France en 1805, l'ouvrage est moins une étude d'histoire diplomatique qu'une biographie intime d'un couple placé dans le cadre de la diplomatie consulaire en Amérique.

À l'arrivée du couple, le gouvernement américain vient tout juste de s'installer à Washington avec le début de la présidence de Jefferson. On découvre dans cette correspondance une ville-chantier, une ville encore quasi rurale dans laquelle les détails de la vie quotidienne d'un diplomate et de sa femme prennent le dessus sur les aspects politiques de la mission. On y parle plus argent, problèmes d'installation, grossesse, décès de leur premier-né, visites sociales, etc. que politique.

Néanmoins, la diplomatie s'invite tout de même dans ces correspondances. Le contexte est en effet particulièrement riche pendant la mission d'André Pichon puisque celui-ci doit s'employer à défendre la politique de Bonaparte pendant la délicate phase qui va de la Convention de Mortefontaine (aux négociations de laquelle Pichon a participé) à l'abandon du projet d'empire américain par Bonaparte matérialisé par la vente de la Louisiane aux États-Unis. Les événements de Saint-Domingue et surtout la période de l'expédition Leclerc sont particulièrement présents dans le quotidien des jeunes époux.

Cela dit, on n'apprendra ici rien de neuf sur la « grande politique » qui n'est pas l'objet de l'ouvrage. En revanche, la réfraction de ces événements sur la vie sociale et privée d'André Pichon et de sa femme est particulièrement bien documentée dans les lettres adressées par Émilie Pichon à sa famille. Il est vrai que la jeune femme est diserte, fine, spontanée et qu'elle dit beaucoup de choses (peut-être trop pour l'épouse d'un diplomate) à sa mère notamment. Sa plume est agréable, alerte et sensible, comme il se doit pour une jeune femme élevée dans un milieu artistique et elle-même peintre (bien qu'une des conditions posées par André Pichon pour le mariage est qu'elle abandonne la peinture comme activité « professionnelle »). L'historien universitaire est néanmoins un peu frustré que cette correspondance ne soit pas comparée à d'autres correspondances et écrits intimes de la même période auxquelles l'historiographie récente s'est beaucoup intéressée. Ainsi, on ne trouvera pas de référence aux travaux récents sur le for privé dont les *AHRF* ont rendu compte dans le n° 356 de 2009 et le n° 373 de 2013. Mais après tout, l'objectif des auteurs est moins historiographique que documentaire et familial. Il est tout de même regrettable que les notes de bas de page soient incomplètes puisqu'elles n'indiquent jamais les cotes complètes des Archives diplomatiques ni les numéros de page des références citées. De même, on est étonné de la petite maladresse de la carte de la page 17 qui indique « Espagne », « Russie » et « Angleterre » pour désigner les possessions espagnoles, russes et anglaises en Amérique. Enfin, quelques erreurs de détail peuvent être relevées : en 1794, c'est Washington et non Adams qui signe le traité Jay (p. 24) ; en revanche, c'est Jefferson et non Adams qui est le premier président à s'installer à Washington (p. 247). Ces quelques détails ne remettent pas en cause le plaisir à lire cet ouvrage savant, fort bien écrit et qui donne à voir le quotidien de ce couple attachant à plus d'un titre.

Marc BELISSA

Catherine CHADEFAUD, **Bonaparte et la campagne d'Égypte**, Paris, Ellipses, coll. Biographies et mythes historiques, 2019, 360 p., ISBN 978-2-340-030992, 24,50 €.

C'est une synthèse vivante et écrite d'une plume alerte que donne à lire Catherine Chadenaud, historienne de l'Antiquité, également passionnée par la période de la Révolution française. C'est à ce double titre qu'elle a conçu cet ouvrage, destiné à la collection de vulgarisation « Biographies et mythes historiques » chez l'éditeur Ellipses. Le titre choisi ne rend d'ailleurs pas justice à l'intérêt véritable du livre qui relève de l'histoire culturelle davantage que de l'histoire militaire *stricto sensu* et dont l'analyse se déploie sur un long XIX^e siècle beaucoup plus qu'elle ne se focalise sur la seule expédition de la fin du Directoire. Expédition qui s'avère un échec sur le plan militaire mais qui féconde des échanges tant culturels qu'intellectuels et permet la naissance d'un nouveau domaine scientifique, celui de l'égyptologie. « C'est le paradoxe de cette expédition manquée [...] d'avoir eu une influence durable sur la société française, sur la société égyptienne, et un peu aussi sur la Grande-Bretagne », dit l'historienne à juste titre (p. 156). En effet, ces échanges ne se font pas à sens unique, ni d'un point de vue temporel, l'Égypte contemporaine étant concernée aussi bien que son antique culture, ni d'un point de vue spatial et géopolitique, les Égyptiens de la fin du XVIII^e et du XIX^e ne se contentant pas de recevoir passivement l'apport des Français venus remettre en lumière une civilisation brillante mais désormais morte et apporter – les armes à la main ! – « le progrès » à un pays quelque peu décadent. C'est sur l'existence d'interactions constantes et d'un double courant réciproque et durable que se porte l'étude.

L'ouvrage comporte 360 pages, dont 337 de texte proprement dit, structurées en quinze chapitres. Suivant une présentation chronologique, ceux qui sont consacrés au contexte géo-politique dans lequel s'inscrit l'Expédition, à ses aspects militaires, à ses avatars et à son échec final alternent avec ceux qui étudient l'aventure scientifique qu'elle fut également avec davantage de succès et à ses résonances durables. Après une introduction qui rappelle utilement les liens particuliers que la France entretient avec l'Empire ottoman à partir du traité des Capitulations signé en 1535 et l'établissement consécutif des Échelles du Levant, comptoirs commerciaux français, le premier chapitre est une présentation de l'intérêt intellectuel et culturel porté à l'Égypte par les Occidentaux, en particulier par les Français, antérieurement à la campagne d'Égypte, au-delà des relations diplomatiques et des échanges commerciaux, et de la collecte des informations que des voyageurs permettent de rassembler, connaissances préservées de la mode orientaliste avec ses risques de mythification. Il n'est pas indifférent que Bonaparte ait été lecteur des ouvrages écrits par ces pionniers, dont Volney, après leur retour d'Égypte.

En analysant les différentes – et parfois divergentes – motivations des uns et des autres concepteurs de l'Expédition (rêve oriental de Bonaparte, volonté du gouvernement du Directoire d'éloigner un général « encombrant » tout en poursuivant la lutte avec l'Angleterre et en tentant de lui barrer la route des Indes, jeu personnel de Talleyrand qui envisage une « grande » politique méditerranéenne), l'auteure montre que la campagne d'Égypte s'inscrit en rupture de la politique de bonne entente avec l'Empire ottoman que pratiquaient les rois de France mais qu'elle reprend un projet de Sartine, ministre de la Marine de Louis XVI qui préfigure la conquête du pays, voire sa colonisation. Selon l'historienne, le Directoire aurait un moment conçu l'idée de présenter cette campagne à la Sublime Porte comme un moyen de rétablir son autorité sur une province qui de fait s'en était affranchie. En effet, elle était en réalité dirigée par les Mamelouks incapables par ailleurs de faire face aux problèmes économiques et même à la crise qui ravageait le



pays. Les Mamelouks étaient impopulaires, voire perçus comme des oppresseurs par la population égyptienne, ce qui ne veut pas dire pour autant que les masses allaient accueillir en libératrice une armée qui prétendait lui apporter le progrès par la force ! Mais, à suivre Catherine Chadefaud, le Directoire aurait négligé de prévenir le Sultan par l'entremise de Talleyrand de ses intentions en principe dirigées non contre son autorité mais contre les Mamelouks et favorables à la sécurité des commerçants français malmenés par ces mêmes Mamelouks. On regrettera que l'auteure ne s'éloigne pas d'une vision noire, et un peu convenue désormais, du Directoire et de son incurie, alors que des historiens ont permis de nuancer cette perception qu'on retrouve à plusieurs reprises au cours de l'ouvrage. Au demeurant, quand bien même Talleyrand les aurait prévenus de la « bonté » de ses intentions, les dirigeants de l'Empire ottoman s'y seraient-ils laissés prendre alors que les préparatifs montraient une volonté d'établissement durable ? Dès le moment où l'Expédition est décidée, il ne s'agit pas en effet d'un simple épisode militaire mais d'une conquête avec un arrière-plan colonial et la volonté d'apporter « les lumières de la civilisation occidentale » (p. 34), concrétisée par la création d'une Commission des Sciences et des Arts, décision prise le 26 ventôse an VI (16 mars 1798).

Elle compte cent quatre-vingts membres qui s'inscrivent dans la pensée des Lumières et dont l'historienne retrace le parcours et précise le profil, scientifiques, artistes, littéraires, ingénieurs, et aussi imprimeurs car Bonaparte est passé maître depuis l'Italie dans les opérations de communication. C'est à propos du travail de ces hommes que l'historienne livre une étude minutieuse et qui compte parmi les meilleurs pages de l'ouvrage. C'est dans un contexte d'opérations militaires qui tournent au désastre, à l'immobilisation de la meilleure armée française, prisonnière d'une conquête incertaine, en raison du blocus des Anglais, et finalement au départ de Bonaparte que travaille l'Institut d'Égypte, fondé au Caire le 3 fructidor an VI (20 août 1798) et émanation de la Commission des Sciences et des Arts. L'Institut, présidé par Monge, est divisé en quatre sections, Mathématiques, Physique, Économie politique, Littérature et arts. Il publie un journal *La Décade Égyptienne* qui rend compte des travaux de l'Institut au fur et à mesure de leur avancement en même temps que la propagande n'est pas négligée puisque ce sont des membres de l'Institut qui rédigent *Le Courrier d'Égypte* à l'adresse des troupes !

Aucun aspect de la vie de l'Égypte n'est négligé, tant le prestige de son antique civilisation n'efface pas l'intérêt porté à son économie et à sa société contemporaines. Des commissions spécialisées sont créées, par exemple la Commission des renseignements sur l'état moderne de l'Égypte, instaurée en novembre 1799 par Kléber, nouveau chef de l'Expédition après le retour de Bonaparte en France. Il ne s'agit pas seulement pour cette commission de cartographier, d'établir des statistiques, de décrire l'état démographique et sanitaire du pays, de répertorier les éléments de sa vie économique, ce qui, malgré les conditions précaires au milieu desquelles travaillent ses membres, aboutit à l'élaboration de mémoires qui préfigurent les enquêtes économiques et sociales de la première moitié du XIX^e siècle, d'étudier les méthodes d'irrigation, mais aussi et surtout d'agir et de transformer une région « arriérée ». Un projet de percement de l'isthme de Suez est même lancé dont le tracé sera réalisé... soixante-dix ans plus tard.

En même temps, les naturalistes accomplissent un travail descriptif considérable dont l'auteure fait le bilan tout en dressant de beaux portraits des principaux d'entre eux, au premier chef Geoffroy Saint-Hilaire. Enfin, les membres de la quatrième section de l'Institut d'Égypte, celle de la Littérature et des arts, sont littéralement les inventeurs de l'histoire et de l'archéologie de l'ancienne Égypte. Ils accompagnent les troupes et leur grand mérite est de poursuivre leurs recherches au milieu des combats et dans des

conditions matérielles et sanitaires particulièrement éprouvantes. Ici encore, de très belles pages sont consacrées à Vivant Denon, découvreur de la Basse-Égypte et surtout de la Haute-Égypte, et à Edme François Jomard, explorateur du Fayoum. Au même moment, mais par hasard, un officier trouve la Pierre de Rosette qui permet le développement ultérieur de l'égyptologie, dont cependant, dès l'Expédition, les scientifiques esquissent les premiers traits en tentant d'interpréter les documents recueillis sans encore posséder la clé essentielle de la compréhension de l'écriture ! L'exploitation des informations recueillies par les scientifiques faillit ne jamais voir le jour, elles risquèrent à tout le moins d'être récupérées par d'autres ; en effet, un des termes de la capitulation signée à Alexandrie le 15 fructidor an IX (2 septembre 1801) par le général Menou, successeur de Kléber, stipulait que la totalité des travaux et des collections des savants soit remise aux vainqueurs anglais. Geoffroy Saint-Hilaire s'insurgea contre cette prétention et « seules » les collections d'antiquités et la Pierre de Rosette furent abandonnées aux Britanniques.

Après le retour d'Égypte, commence une autre histoire dont Catherine Chadeauf retrace les étapes dans trois chapitres, celle de la mise en forme de la masse de connaissances qui aboutit à l'élaboration de la *Description de l'Égypte* « œuvre maîtresse qui transcende l'échec final de l'armée d'Orient ! » (p. 218), dont l'auteure retrace la genèse puis le rebondissement à travers celle de Champollion. La publication en avait été décidée en Égypte même et un arrêté du premier Consul du 6 février 1802 ordonne son financement par l'État. Une commission de publication dans laquelle Jomard joue un rôle éminent se constitue en avril suivant et elle poursuit sa tâche jusqu'en 1829. L'ouvrage comporte vingt-trois volumes édités à partir de 1810. Toujours en 1802, Vivant Denon, placé à la tête du Musée du Louvre par Bonaparte, publie *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*. Aussi est-il chargé par le premier Consul de réunir les quatre-vingts artistes et les quatre-cents graveurs qui doivent travailler aux planches de la *Description de l'Égypte*. Et il crée le département des antiquités égyptiennes au Musée du Louvre. La valeur de ce savoir grandit à la lumière des découvertes de Champollion, lecteur de la *Description de l'Égypte*, et de son déchiffrement des hiéroglyphes en 1822. Catherine Chadeauf retrace avec sensibilité le parcours intellectuel de Champollion, fondateur de l'égyptologie, et, plus que cela, sa passion pour l'Égypte qui lui coûte la vie, usé qu'il était par les difficiles conditions de ses missions dans le pays. En même temps que se développe cette science nouvelle, les arts et la littérature sont marqués à des degrés divers par « le rêve égyptien », qui tourne à l'égyptomanie, pendant une période assez brève jusqu'aux découvertes de Champollion jusqu'à ce que l'orientalisme prenne le relais. Au XVIII^e siècle, c'était un Extrême-Orient mythifié qui fournissait ses thèmes à celui-ci, au XIX^e siècle, ce sont le Proche et le Moyen-Orient auxquels les artistes adjoignent donc l'Égypte, mais une Égypte contemporaine. Cependant, quand l'auteure dit (p. 257) qu'on doit les meilleures toiles de l'époque à ces sources d'inspiration, on aurait souhaité qu'elle précise lesquelles.

Les travaux consacrés à l'Égypte contemporaine portent aussi leurs fruits. Jomard, une fois encore joue un rôle essentiel et s'avère un passeur. D'abord en créant à Paris avec le soutien du régime de la Restauration une école de cadres qui a pour finalité de former une élite pour l'Égypte de Méhémet-Ali dont l'ascension vers le pouvoir dans les années 1800 a été favorisée directement ou indirectement par les Français parmi lesquels Mathieu de Lesseps, futur père de Ferdinand, le concepteur du canal de Suez. Ce sont également des Français, particulièrement pour l'armée de conscription, des anciens de l'Expédition qui forment les forces terrestres et navales de la nation devenue quasiment indépendante de l'Empire ottoman. L'élite sortie de l'école des cadres s'avère un relais de l'influence française. En même temps, elle s'approprie l'égyptologie, même si les Français conservent



la haute main sur le service des Antiquités d'Égypte, créé en juin 1858 dans le pays même et sous l'égide du vice-roi Saïd Pacha, fils de Méhémet-Ali, par Mariette auquel succède Maspero et, même si elle n'est plus leur seul apanage, les Français gardent une place éminente dans l'égyptologie dont Catherine Chadeffaud précise les développements dans l'avant-dernier chapitre. En second lieu, Jomard incarne le relais entre les hommes des Lumières et les Saint-Simoniens par ses contacts avec ces derniers, qui sont nombreux à s'installer en Égypte et dont la réalisation la plus célèbre est le canal de Suez.

On regrettera quelques coquilles qui auraient pu être évitées dans cet intéressant ouvrage, par exemple les dates du calendrier révolutionnaire données dans le corps du texte ne correspondent pas à celles du tableau de concordance placé en annexe. De même, Gaston Maspero se voit attribuer le prénom de son petit-fils François (p. 313). On regrettera plus encore – mais sans doute les choix éditoriaux et l'orientation de la collection le commandaient – la quasi absence de notes, même si l'historienne cite toujours les auteurs de ses citations et l'origine de ses sources. Il est dommage, enfin, que la bibliographie mêle ces sources avec des ouvrages plus contemporains au sein desquels il eût été pertinent de mentionner ceux de Jean-Luc Chappey et *La campagne d'Égypte (1798-1799)* de Jacques-Olivier Boudon, paru en 2018, consacré aux mémoires de Berthier et de Reynier.

Annie CRÉPIN

Alexandre TCHOUDINOV (dir.), [Французский ежегодник – 2019] **Annuaire d'études françaises – 2019, L'époque de Napoléon et sa mémoire**, Moscou, Institut de l'histoire générale, 2019, 522 p., ISBN 0235-4349, prix non indiqué.

Ce volume, consacré au 250^e anniversaire de la naissance de Napoléon, comprend deux parties : l'une sur l'« époque de Napoléon et sa mémoire » et l'autre sur l'« Historiographie ».

Thierry Lentz, qui interroge les relations franco-russes à l'époque napoléonienne, estime que le traité de Tilsit n'était qu'une « comédie diplomatique » assurant un répit dans la confrontation des deux empereurs (p. 7). Il affirme qu'après la débâcle militaire de l'armée russe en 1807, ce traité s'avéra une défaite diplomatique pour la Russie (p. 13) et une convention parfaite pour l'Empire napoléonien. C'est là une appréciation différente de celle émise par Albert Manfred, qui constatait que « les accords de Tilsit avantageaient les deux parties » (*Napoléon Bonaparte*, Moscou, 1980, p. 475, en français). En somme, Thierry Lentz met en évidence que l'alliance entre les deux pays dura *de facto* un peu plus d'un an et demi (p. 14). Après avoir qualifié la bataille « de la Moskowa » de victoire à la Pyrrhus de Napoléon, il considère qu'en 1815, Alexandre I^{er} avait atteint presque tous ces objectifs. Alan Forrest porte son attention sur les relations entre les occupants français et les peuples des pays occupés par les armées napoléoniennes. Il montre que ces relations étaient conditionnées par la conduite des occupants et les intentions des autochtones. D'après l'auteur, les occupants n'étaient pas populaires dans des pays qui « recevaient le statut de *pays conquis*, et étaient considérés comme des territoires conquis » (p. 26). Alan Forrest ne manque pas de souligner la résistance des habitants d'Espagne et de Russie, ainsi que l'attitude complaisante des Polonais envers Napoléon. En effet, ces derniers espéraient que l'empereur français les aiderait dans leur lutte d'indépendance. Alan Forrest insiste aussi sur la bienveillance des Coptes au début de la campagne égyptienne car ceux-ci n'aimaient pas les Mamelouks (p. 35).

L'article de Daria Zaïtzeva porte sur le rôle de J.-L. Tallien lors de la débâcle des royalistes à Quiberon en 1795. Elle constate, d'une part, l'absence de contacts directs entre Tallien et les royalistes et, de l'autre, leur capitulation complète après leur défaite (p. 50). Elle en conclut que Tallien ne fut pas responsable de la mise à mort des royalistes après leur arrestation, et ce en dépit de son rapport à la Convention en faveur des exécutions. L'article d'Andreï Mitrofanov, rédigé d'après les documents inédits des Archives de la politique extérieure de l'Empire russe, est consacré aux mouvements populaires de protestation dans le Piémont lors de la campagne italienne de Bonaparte. Partant d'une analyse des révoltes piémontaises avant et pendant cette campagne, révoltes provoquées le plus souvent par des difficultés socio-économiques, il montre que le gouvernement français utilise cette situation de mécontentement au Piémont pour faire accepter la liquidation de la monarchie et l'annexion de ce territoire, chose faite en 1802.

Dans son article consacré à « l'héritage » égyptien de Bonaparte, Alexandre Tchoudinov étudie en détail les opinions contradictoires du général Kléber et de l'ancien empereur Napoléon sur les différents événements de la campagne égyptienne. Ainsi l'auteur compare minutieusement le rapport de Kléber, adressé au Directoire lorsqu'il a remplacé Bonaparte à la tête de l'armée d'Orient, avec les mémoires de Napoléon rédigés à Sainte-Hélène. Il montre très bien que presque toutes les « réfutations » de Napoléon aux observations de Kléber étaient en fait des accusations sans fondement contre l'activité de son successeur. *A contrario*, en dépit de quelques petites inexactitudes, « le rapport de Kléber reflète très précisément l'état de l'armée d'Orient au moment où Bonaparte quitte l'Égypte » (p. 125, 105, 116). Dmitry Zhantiev et Svetlana Kirillina se penchent, quant à eux, sur la politique des Français à l'égard des chrétiens d'Égypte lors de la campagne égyptienne, en concentrant plus spécifiquement leur attention sur l'attitude française bienveillante à l'égard des Coptes. Pour illustrer la politique pro-chrétienne des Français, ils rappellent que les occupants ont confirmé les Coptes dans leurs postes administratifs et fiscaux, puis les ont inclus dans les *divants*, c'est-à-dire les organes du pouvoir étatique, ainsi que dans le système judiciaire local. Ils ont également créé une légion de Coptes (p. 135-136) susceptible de leur fournir une aide militaire. En Syrie, les Français ont aussi cherché à obtenir le soutien des minorités religieuses (Maronites, Druzes), mais en vain. La politique bienveillante de Bonaparte envers les chrétiens lors des campagnes égyptienne et syrienne était dictée, en premier lieu, par les besoins de son armée et par les impératifs inhérents à la conquête. Finalement, selon les auteurs, cette politique des Français envers les minorités ne leur a pas permis de remplir leurs objectifs militaires (p. 143). L'article de Taras Kobichtanov porte sur la confrontation entre la Russie et la France au Proche-Orient lors de la campagne égyptienne. Des documents inédits des Archives de la politique extérieure de l'Empire russe mettent en évidence la politique de la Russie : certes, celle-ci ne participe pas directement aux campagnes militaires ni sur terre, ni sur mer, mais elle a toutefois apporté un soutien logistique à l'armée ottomane en fournissant une grande quantité de nourriture, des équipements militaires et des munitions. Le gouvernement russe a tenté également d'orienter les opérations militaires dans cette région par l'intermédiaire de ses agents secrets qui se trouvaient auprès du gouvernement ottoman (p. 161, 162). Mais peut-on étendre la campagne égyptienne « de Bonaparte » de 1798 à 1802 ? Cette campagne n'est-elle pas plutôt celle « des Français » ?

Johan Joor évoque les répercussions du blocus continental à Amsterdam et Rotterdam. Il montre que ce blocus a grandement porté atteinte à Amsterdam : dès lors, cette ville a cessé d'être un centre commercial et financier mondial pour devenir une simple place d'envergure nationale et régionale (p. 198). Tatiana Kosykh étudie avec beaucoup



de discernement les opinions émises par les soldats anglais à l'encontre des soldats de l'armée française, entre 1807-1814, en Espagne et au Portugal. En se référant à leurs lettres et mémoires, elle affirme que l'attitude des Anglais était parfois bienveillante à l'égard de leurs adversaires et, en même temps, très différente de celle de leurs compatriotes habitant en Angleterre. L'auteure met en évidence les raisons principales de la bienveillance des soldats anglais envers ceux de Napoléon. La première tient à la politique française hostile à l'Église catholique en Espagne, politique qui conduit à l'abolition de l'Inquisition. Les soldats anglais étaient aussi persuadés que les Français étaient, tout comme eux, les hérauts de la civilisation et des valeurs libérales (p. 211-212). Lorenzo Cuccoli nous présente les différences entre les élèves sortant de l'école militaire de Modène et ceux des représentants des élites traditionnelles au niveau de leur avancement militaire en Italie à l'époque napoléonienne. Il nous montre très bien que ces derniers occupaient une « position dominante dans la hiérarchie militaire » (p. 225). L'article de Vadim Adadourov est consacré aux relations que tisse la Grande Armée avec la noblesse des régions occidentales de la Russie en 1812. En se basant sur de nombreux documents inédits tirés des archives de pays occidentaux, il définit le but de la politique de Napoléon : établir de bonnes relations avec les différentes strates de la noblesse russe. Or, la grande majorité de l'élite nobiliaire russe a préféré ne pas s'engager dans un dialogue avec les Français ; même ceux qui ont accepté de coopérer au début de la campagne, ne furent que des « alliés » temporaires. L'auteur révèle ainsi l'attachement profond d'une large partie de la noblesse à la Russie (p. 258, 263).

Hélène Berger présente les idées et l'activité médicale de Dominique-Jean Larrey, chirurgien de l'armée napoléonienne, d'après ses mémoires, publiés en cinq volumes dans les années 1810. Elle trace des parallèles entre ses opinions et celles de son prédécesseur Ambroise Paré, qu'il estimait beaucoup. L'auteure affirme que, lors des campagnes militaires, Larrey se préoccupait bien plus de son travail médical, en aidant mêmes parfois les blessés des armées ennemies, que des enjeux liés aux victoires de la Grande Armée. Elle en infère le désintéret de Larrey pour la chose politique (p. 281). Olga Togoéva s'intéresse au rôle du général Bonaparte en 1803-1804 lors de l'installation, à Orléans, du monument de Jeanne d'Arc sculpté par Edme-Étienne-François Gois. Elle estime que le soutien de Bonaparte à cette inauguration était indissociable des objectifs inhérents à son nouveau régime : la lutte contre l'ennemi étranger, la renaissance du sentiment religieux et l'union de la nation (p. 288). Dans son article novateur portant sur la réaction de la presse russe à la nouvelle de la mort de Napoléon, Valentina Bolt montre très bien que les journaux russes ont traduit et publié de nombreux articles extraits de la presse occidentale (française, anglaise, allemande). Elle constate qu'on a beaucoup parlé en Russie de Napoléon et souligne que le public russe s'intéressait bien plus aux détails de sa mort, de son enterrement, etc., qu'à sa place dans l'histoire (p. 308, 310). Natalia Tanchina propose un article sur la « légende napoléonienne », en la considérant comme partie prenante de l'idéologie officielle de la monarchie de Juillet. Elle montre qu'en réhabilitant Napoléon, Louis-Philippe escomptait légitimer son propre pouvoir (p. 315). L'auteure énumère toute une série d'actions initiées par le roi : la restauration de la statue de Napoléon sur la colonne Vendôme, la déclaration de l'Algérie colonie française, l'achèvement de la construction de l'Arc de Triomphe, le transport des cendres de Napoléon aux Invalides. Ces multiples initiatives n'ont toutefois pas permis de consolider le pouvoir de Louis-Philippe en France, ni contribuer à conforter sa légitimité en Europe (p. 326). Parmi les écrivains romantiques de premier plan qui glorifient Napoléon à cette époque, Natalia Tanchina relève tout de même les noms de Balzac et de Stendhal (p. 315). Dans un article très riche d'enseignements, Vladimir Zemtsov s'intéresse à l'installation sur le champ de bataille « de la Moskowa » d'un monument à la mémoire

des soldats de la Grande Armée. En se référant aux nombreux documents inédits tirés des archives du Service historique de la Défense, il montre les modalités différentes de participation adoptées par les représentants des deux délégations françaises à la cérémonie organisée par le gouvernement russe en 1912 sur le champ de cette bataille à l'occasion de son centenaire. Lors de cette cérémonie, les Français se joignent aux dirigeants de la Russie au nom de la coopération entre les deux pays en vigueur depuis la conclusion de l'union de 1891-1893. L'auteur montre très bien que c'est parce qu'ils ont érigé en 1912 un monument temporaire sur la redoute de Chevardino lors des commémorations communes que les Français ont été autorisés, par la suite, à installer le monument de la commémoration des soldats de la Grande Armée le 26 août (8 septembre) 1913 (p. 354).

La deuxième partie de ce livre comprend de nombreux articles consacrés aux historiens russes et français, ainsi que des recensions. Dans son article sur Michel Vovelle, Natalia Tanchina le taxe, en se référant aux controverses entre historiens français, de « Don Quichotte de la Révolution française », sans omettre toutefois de mentionner ses bonnes relations avec les historiens soviétiques, que ce soit Victor Daline ou d'autres. L'article de Guillaume Lancereau qui étudie les interprétations de la Révolution française à la veille de son centenaire est très riche. L'auteur analyse finement les deux tendances historiographiques qui s'opposent à cette époque en France. Il relève que globalement, dans les années 1880, les méthodes de l'historiographie révolutionnaire ne se distinguaient pas par une approche scientifique plus poussée que celles mises en œuvre par les représentants de l'historiographie conservatrice (p. 410). De l'analyse de ces deux courants de l'historiographie française, l'auteur conclut qu'à cette époque, faire l'histoire, et plus particulièrement faire l'histoire de la Révolution était en premier lieu « une pratique intellectuelle en temps de crise » (p. 416).

Varoujean POGHOSYAN

Varoujean POGHOSYAN, **[Istoriki Francuzskoj revoljucii] Les historiens de la Révolution française**, Moskva, Rosspen, 2019, 405 p., ISBN978-5-8243-2349-8, 420 roubles.

Varoujean Poghosyan se faisant depuis trois décennies un devoir de porter à la connaissance des lectrices et lecteurs des *AHRF* une littérature russophone d'accès souvent difficile en Europe de l'Ouest, il n'est que justice de lui rendre la pareille à l'occasion de la parution de son dernier *opus*. Cette opportune publication, inscrite au sein d'une collection ayant déjà accueilli les travaux d'Aleksandr Čudinov ou de Dmitrij Bovykin, dresse le portrait de plusieurs générations de spécialistes de l'histoire révolutionnaire, dont la dernière comptait dans ses rangs les maîtres, collègues et correspondants de l'auteur lui-même.

Ce passage en revue s'ancre dans un large XX^e siècle, laissant de côté la question classique de l'investissement de la Révolution française dans la Russie du XIX^e, depuis les décabristes jusqu'aux lectures souterraines dont se nourrit l'*intelligencija*. Cet ouvrage s'abstient ainsi de présenter un énième tableau des mérites historiographiques de « l'École russe », qui fit tant pour l'histoire économique et sociale de la Révolution dans les dernières décennies du XIX^e siècle, mais dont la portée intellectuelle a d'ores et déjà été établie par une copieuse littérature italienne (Giovanna Cigliano, Franco Venturi) et russe (Sergej Pogodin, Evgenij Rostovcev, Vasilij Zolotarèv, Aleksandr Čudinov).



Les chapitres consacrés à Viktor Dalin ou Evgenij Tarle nous placent au cœur des dynamiques sociopolitiques des lendemains d'octobre 1917. L'histoire de la Révolution française se trouve alors placée à l'ordre du jour, en un temps d'effervescence scientifique. À la lumière du marxisme, les historiens russes explorent le « stade manufacturier du capitalisme » français, redécouvrent Babeuf et Rétif de la Bretonne, tout en les réinsérant dans une perspective large du mouvement social. En trame de fond se dessine pourtant un horizon autrement obscur : celui d'une soumission progressive de la recherche aux usages politiques de l'histoire, et d'un encadrement brutal des intellectuels. Ces pages sont ainsi constellées de trajectoires tragiques. Evgenij Tarle, blessé et emprisonné sous le régime tsariste, s'illustra par d'importantes études relatives à la classe ouvrière pendant la Révolution, avant d'être condamné à l'exil en 1930 dans le cadre de « l'affaire académique » montée de toutes pièces par l'OGPU, aux côtés d'une centaine d'intellectuels non-marxistes accusés d'ourdir une restauration de la monarchie et du capitalisme. Rares sont les historiens de la Révolution qui ne furent pas inquiétés au cours de cette période, et les plus zélés à dénoncer chez leurs confrères des manquements à l'orthodoxie marxiste ou des compromissions vis-à-vis de la science « bourgeoise » furent parfois les plus durement frappés : ainsi de Nikolaj Lukin, mort en réclusion, de Viktor Dalin qui subit dix ans de camp, ou encore de Cvi Fridljand et Grigorij Zajdel', arrêtés en 1936 et fusillés l'année suivante.

Plusieurs dynamiques expliquent les incessants procès d'intention, autocritiques et démonstrations de conformité pratiqués par les historiens soviétiques. Tout d'abord, ces années virent la substitution aux anciens cadres historiens de jeunes savants velléitaires sortis de l'Institut du professorat rouge (p. 18). Convaincus des mérites exclusifs d'un certain marxisme, ces derniers entendaient lutter contre les historiens de « l'ancienne école » rendus menaçants par leur statut savant et leur autorité intellectuelle accumulés avant la Révolution (p. 302). Par ailleurs, on ne saurait s'exagérer l'importance des contraintes externes qui pesaient sur l'exercice d'un métier d'historien surinvesti par le pouvoir : de fait, ainsi que l'a bien noté Claude Mazauric, ce « marxisme » sans cesse invoqué par les soviétiques dans leurs travaux comme dans leurs anathèmes constituait moins une méthode achevée qu'un signe de ralliement et un gage de conformité politique.

À l'échelle de l'ouvrage, les pages les plus neuves demeurent celles consacrées aux rapports des historiens soviétiques avec leurs confrères étrangers. V. Poghosyan livre ici de riches développements sur la rupture des relations entre Albert Mathiez et les historiens-marxistes, les échanges entre Abgar Ioannisjan, Gennadij Kučerenco et leurs homologues français, ainsi que de copieux extraits des échanges épistolaires entre Albert Manfred, Walter Markov et Jacques Godechot. L'approche développée dans le commentaire de ces sources, collectées dans les dépôts moscovites ou auprès de la famille des acteurs concernés, se veut délibérément empirique et descriptive. Il se révèle toutefois, au cœur de ces correspondances d'apparence parfois aride ou anodine, de précieux éléments intéressant l'histoire sociale, politique et matérielle des circulations et sociabilités savantes à l'époque contemporaine.

À l'aune de cette documentation, l'espace de communication des historiens de la Révolution apparaît fortement internationalisé. Les phénomènes d'échange documentaire, qui s'inscrivent dans une histoire pluriséculaire de l'Europe savante, prennent dans les années 1920 une tournure plus institutionnalisée. Parallèlement aux traditionnels échanges interpersonnels de références, de publications et de traductions, les circulations se structurent notamment autour de l'Institut Marx-Engels (Moscou), en charge de l'achat et de l'exploitation des sources relatives à l'histoire du mouvement social mondial. La

correspondance de son directeur David Rjazanov avec Maurice Dommanget éclaire ainsi les canaux, mais aussi les difficultés de circulation des documents dans un univers miné par des pesanteurs financières, bureaucratiques et diplomatiques. Ces correspondances permettent enfin de mesurer le rôle central des voyages scientifiques et l'importance croissante des structures internationales, depuis les congrès des sciences historiques jusqu'à la Commission internationale pour l'étude de l'histoire de la Révolution, présidée par Manfred.

L'auteur insiste à raison sur un trait structurel de ces rapports transnationaux entre historiens : l'inégalité linguistique – car, si les Russes lisent le français, cette maîtrise est rarement réciproque. Outre l'effet d'asymétrie communicationnelle, cette donnée surdétermine la connaissance de la « science en train de se faire » dans les deux pays, limitée du côté français, tandis que les Russes possèdent une représentation claire de l'actualité des controverses intellectuelles en France (p. 129) : Fernand Braudel s'étonnait ainsi en 1983 de la familiarité de Viktor Dalin avec les ultimes développements des débats français relatifs à François Furet ou aux *Annales* (p. 47). De surcroît, l'inégalité entre historiens français et historiens russes repose sur un fondement géographique, la proximité des sources permettant aux premiers d'accumuler des matériaux sans commune mesure avec une récolte archivistique restreinte à un mois ou deux dans le cas des seconds (p. 20, 121). À cette condition s'ajoutent encore les obstacles politiques mis par le PCUS aux séjours de recherche dans les « pays capitalistes » (p. 239), y compris dans le cas des historiens condamnés pour motif politique puis réhabilités (p. 67). Ce fait ne fut pas sans conséquence scientifique, puisqu'il condamna une large partie des historiens soviétiques à exploiter inlassablement les seuls fonds disponibles localement ; en revanche, il suscita du même coup l'essor d'une véritable tradition russe d'histoire de l'historiographie – bien qu'aucun motif épistémologique ne permette cependant de justifier, comme l'affirme l'auteur, qu'il s'agisse du « domaine le plus difficile de la science historique » (p. 123, 167, 240).

On aurait souhaité, à ce stade, que l'auteur commît quelque infraction à son credo hyperempirique et problématisât plus frontalement la question du *pouvoir* scientifique, présente en filigrane au long de son recueil. Qu'il s'agisse pour les historiens soviétiques d'obtenir un séjour en archives grâce à l'appui d'une figure locale bien en vue (p. 147) ou de bénéficier d'une traduction en français (p. 295), qu'il s'agisse encore, pour les Français ou les Russes, de consolider leur position savante par l'obtention d'un statut de passeur ou d'un pouvoir académique (temporel ou spirituel), ces configurations témoignent de la pertinence du dispositif conceptuel balisé par Pierre Bourdieu, Pascale Casanova ou Gisèle Sapiro. Plus largement, l'ouvrage témoigne d'un goût du portrait psychologique tant accusé qu'il en vient à éclipser les dynamiques socio-historiques de la période derrière un monde d'individualités et de rapports interpersonnels, d'amitiés et d'inimitiés. Notons en revanche que cette approche individuelle présente, par contraste, l'intérêt de mettre en lumière le rôle considérable de l'*informel* dans la grammaire des relations universitaires, démontrant que c'est aussi dans les coulisses des congrès, en marge des rencontres et des conversations, que se construisent la République des Lettres et la science historique.

Certains lecteurs pourront enfin exprimer quelques réserves quant à la portée présentiste et normative de cet itinéraire historiographique, prétexte à la formulation de jugements définitifs sur la valeur du marxisme (p. 48 et 145) et sur les mérites des auteurs passés, prenant parfois la forme de véritables hommages et réhabilitations (p. 193). La dimension subjective de ces sentences est certes assumée (p. 119), et sans doute difficilement évitable au vu des relations de l'auteur à certains des historiens évoqués, et de la pesanteur de l'héritage intellectuel et politique considéré. Mais l'alternance des documents d'archives et des vues ou souvenirs personnels de l'auteur produit du même coup une forme de genre



hybride, qui ne saurait manquer de soulever l'enjeu de la proximité du chercheur à l'objet : source de récits informés et incarnés, cette position présente corollairement le risque de se muer en obstacle à l'objectivation, et exige par suite l'explicitation d'un dispositif de réflexivité critique, ici peu transparent.

Ce volume n'en constitue pas moins une contribution précieuse à l'histoire intellectuelle et politique de l'historiographie révolutionnaire, autant qu'une source de réflexion sur la structure passée et présente des circulations intellectuelles transnationales.

Guillaume LANCEREAU

Martin PAPENHEIM, « Politique » et Raymonde MONNIER, « République, Republicanisme, Républicain », **Handbuch politisch-sozialer Grundbegriff in Frankreich, 1680-1820**, Berlin-Boston, De Gruyter Oldenbourg, Cahier 21, 2017, 265 p., ISBN 978-3-486-84066-7, 59,95 €.

Dans la collection bien connue consacrée aux concepts essentiels de la France de l'Ancien Régime et de la Révolution, ce livre propose deux études : l'une dédiée au mot « Politique », en allemand, l'autre à l'ensemble « République, Republicanisme, Républicain », en français.

Pour Martin Papenheim, le premier emploi de « politique » date de 1268 pour désigner le « gouvernement des cités », la première traduction en français des livres d'Aristote ayant lieu en 1372. Le nom et l'adjectif « politique » sont connotés à l'État au détriment des pouvoirs spirituels et des valeurs morales. Quand *le Prince* est traduit en français, en 1553, « politique » est associé au machiavélisme et la politique devient alors l'art de tromper, tandis que Machiavel est à la fois celui qui nie le droit naturel et celui qui dénonce la mauvaise foi des « princes » – Rousseau parlera du « livre des républicains ». Morale et politique sont donc antinomiques et la politique est un espace spécifique, quant à être qualifié de « politique » n'est pas un compliment.

Au XVIII^e siècle, « politique » s'oppose cependant à despotique et « l'ordre politique » est admis lorsqu'il sert à contrôler les passions des sujets. Avec Montesquieu qui parle de « vertu politique » pour décrire le soutien que le « citoyen » apporte à un régime républicain, naît une tradition qui associe vertu et république, tandis que la crainte est liée au despotisme et l'honneur à la monarchie. Cette vertu « politique » qui fait des citoyens autonomes, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la politique par rapport à la religion et la morale. Le résultat est double : « le politique » est borné par la loi naturelle antérieure à toutes les conventions particulières et devient soumis à la morale et à l'amélioration des mœurs ; si bien que fin du XVIII^e siècle, « la politique » est passée de l'art des rois à la science politique, tout en restant aussi la manœuvre de gouvernants incapables et dissimulateurs.

Pendant la décade révolutionnaire, la notion de « Politique » garde ces ambiguïtés, alors que se développe le débat politique, notamment grâce à la presse, y compris quelques journaux contre-révolutionnaires. « La politique » demeure la politique du secret et de la duplicité mais devient aussi la politique franche des patriotes, au point où ce qui est « immoral » devient « impolitique ». « Le politique » fait aussi son apparition en même temps que des projets de société politique se mettent en place, autour de l'unité nationale et de la représentativité.

Au sortir de la Révolution, la politique est considérée, particulièrement par les écrivains contre-révolutionnaires, comme une science à construire pour éviter les excès populaires et prévenir les ignorances des gouvernants. Politique devient alors opposée à Révolution, quand celle-ci se fonde sur des principes abstraits, mais est crainte par les réformateurs soucieux de laisser les communautés échapper à l'État (et à l'Église), comme par les moralistes. Les républicains du XIX^e siècle revalorisent cependant la politique qui permet de bâtir un État indépendant des forces qui peuvent en entraver l'autonomie.

Raymonde Monnier suit les évolutions des notions « République, Republicanisme, Républicain » en bornant sa démonstration à la période allant des années 1750 à Thermidor, hors une allusion aux dictionnaires du XIX^e siècle. Plus que la notion de « république », c'est le « républicanisme » qui est étudié comme rupture politique avec le pouvoir monarchique et la noblesse. La typologie classique de la République est rappelée, avec Montesquieu et surtout Rousseau, pour insister sur l'âpreté des débats, mais la polysémie de « République » demeure tout au long du XVIII^e siècle. Les exemples des républiques (seule celle de Venise est ici évoquée) n'ont pas eu d'effets émancipateurs dans le cours de la Révolution.

R. Monnier insiste sur le républicanisme tel qu'il a été discuté au fil des événements anglais et qui peut être vu comme « la réinvention permanente et collective de l'héritage classique ». Il inspire les projets de réforme qui circulent en France dans le XVIII^e siècle, fait naître, dans toute l'Europe, la république des lettres où s'activent des « citoyens sans souveraineté ». Il s'appuie sur les héros de l'Antiquité et popularise les qualités requises pour être républicain : liberté, bonté et perfectibilité, à la différence de l'*Encyclopédie* qui présente les notions de citoyen, de Démocratie et de République, Diderot insistant sur la raison et le jugement. L'expérience américaine bouleverse enfin les concepts politiques et nourrit des espérances diverses. Cette présentation des courants, qui conserve la polysémie des mots républicain et républicain, aurait pu être complétée par l'exemple des jansénistes les plus rigoureux qui s'attirent le qualificatif de républicains pour leur attente de réformes de l'État et qui seront parmi les « patriotes » et les premiers « républicains » authentiques de la Révolution.

La deuxième partie du texte s'attache à l'action politique, opération qui n'est pas sans risque. Pour R. Monnier, le sort de la république aurait tenu à la « mobilisation populaire » et à la « révolution municipale » de juillet 1789. Au tout début de l'article (p. 99) 1789 est vu comme « rupture majeure de l'évolution du républicanisme » parce que « l'avènement de la République est indissociable de la dynamique révolutionnaire » inaugurée dès mai 1789. Sans plus de justification, le 21 septembre 1792 est le jour où « la république s'impose [...] sans même avoir besoin d'être proclamée ». Ces formulations gommant la complexité du moment oubliant de demander pourquoi la République n'a pas été proclamée (ou installée) au lendemain du 10 août 1792. Ici l'analyse des notions est détachée de ce qui est attesté dans les faits.

Un premier moment « républicain » s'affirme certes en 1791 s'intéressant moins aux formes de gouvernement qu'à la liberté et la souveraineté du peuple, y compris en favorisant une république fédérative. Démocratie et république sont alors vues comme synonymes, mais sans fixer de sens. La crise de juillet 1791 qui en découle est très bien expliquée, les « républicains » de la première heure, le Cercle social, Paine, Condorcet, Rutledge... n'arrivent pas à définir clairement les principes à instaurer et ratent leur rendez-vous avec l'histoire. Ceci alors que les députés s'investissent dans des conflits politiques immédiats à propos du rôle du roi dans l'État et R. Monnier pointe bien la contradiction qu'il y a à protéger la constitution, qui sert les intérêts du roi et de la contre-révolution, contre l'avancée du républicanisme.



Le basculement s'opère en 1792. On comprend bien le désarrimage des courants « républicains » des courants révolutionnaires, mais la démonstration gomme la médiocrité politique des Girondins comme les manœuvres des Montagnards les excluant de la représentation parisienne. Plus que des principes, il s'agit là de tactiques, dans lesquelles les uns et les autres se perdent. L'épiphanie républicaine existe-t-elle vraiment après septembre 1792 ? Les conflits entre factions qui brisent l'unité politique, militaire et économique du pays n'incitent pas à le penser et si l'on peut citer Kant à propos du caractère universel de la République, il n'est pas possible d'oublier ses réserves sur le cours des événements, à commencer par le procès du roi, qui n'est pas réductible à quelques formules.

On discutera de la qualification de la sans-culotterie d'« avant-garde révolutionnaire, force patriotique et républicaine », ce qu'elle est certainement quand on ne considère que la répartition théorique des forces sur l'échiquier politique, mais qui ne peut guère passer pour une avant-garde quand on en connaît ses agissements, notamment en Vendée, et quand on sait qu'elle fut condamnée par Robespierre lui-même. Qu'il y ait eu l'installation de pratiques effectivement démocratiques est une chose indéniable, que cela soit suffisant pour qualifier toutes les interventions des sans-culottes de républicaines est une autre chose. Que les thermidoriens aient réécrit l'histoire, à leur profit, est avéré mais ceci n'évacue pas les errements politiques. Les années 1793-1794 ayant été marquées par une grande confusion dans l'emploi des notions, en accumulant des exemples décontextualisés, l'article le montre au détriment même de la démonstration. Peut-on dire que la « république démocratique » est maintenue par le « gouvernement révolutionnaire » après décembre 1793 en citant des discours gommant les conflits ou en invoquant « la figure sublime du Législateur » ?

Le retour à la brutalité de la politique serait opéré par Thermidor, mais pourquoi assurer que la légende noire, qui va accabler Robespierre, naît après le 9 Thermidor alors qu'elle est propagée dès juin 1794 ? Si la république et le républicanisme sont à réinventer, il fallait revenir sur l'exemple, cité, de Jean Debry, républicain authentique, opposé aux sans-culottes, mais dépassé par les conflits politiques qui ont instrumentalisés les notions étudiées. Il ne suffit pas alors d'invoquer la responsabilité des régimes directorial et impérial pour expliquer cet échec ; l'incapacité à fixer le sens des mots en 1793 et leurs emplois polémiques avaient discrédité totalement les groupes dirigeants successifs. La Troisième République racommodera tant bien que mal ces déchirures, que nous n'avons pas toujours pas réparées.

Jean-Clément MARTIN

Patrice ROLLAND, **Un débat sous la Terreur. La politique dans la République**, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2018, 146 p., ISBN 978-2-36441-261-3, 15 €.

Cet ouvrage concis, rédigé par un professeur de droit, s'inscrit dans le champ de l'histoire des idées et propose une relecture théorique de la période de la Terreur sous l'angle des débats politiques entre quatre révolutionnaires emblématiques, voire « mythologiques », et choisis comme tels : Marat, Saint-Just, Robespierre et Desmoulin. Au-delà d'un titre un peu obscur qui laisse demeurer un flou quant à l'axe problématique développé, la préface rédigée par Patrick Charlot permet de saisir la question centrale qui structure plus ou moins clairement l'ensemble du propos : la « République » est-elle un régime différent des autres nécessitant donc un nouvel « art de gouverner » ? (p. 5). En d'autres termes, l'idéal républicain structuré sur le principe de liberté politique

peut-il s'accommoder du pragmatisme et du compromis que suppose le gouvernement comme pratique (sciences de gouvernement) et comme pensée du pouvoir (domination de l'État). Sans vraiment justifier sa démarche heuristique, l'auteur traite cette problématique passionnante et éminemment délicate en l'articulant de manière mécanique à la question de la place de la « politique » comme sphère indépendante dans les discours de quatre acteurs révolutionnaires arbitrairement sélectionnés. L'approche est bien celle d'un historien du droit et heurte forcément un peu les exigences épistémologiques de l'historien de la période dans la mesure où le processus révolutionnaire et les reconfigurations politiques et discursives qu'il impose sont ici minorés au risque d'une essentialisation anhistorique de la pensée des acteurs. Ainsi, Marat se définirait par sa théorisation politique du soupçon, Saint-Just par sa défense de l'amitié contre le cynisme politique, Robespierre par son « idéologie » de la vertu et Desmoulins, visiblement considéré ici comme le précurseur d'un libéralisme démocratique moderne, par son réalisme politique farouchement attaché au pluralisme de la République.

N'évitant pas toujours une rédaction partisane qui tend à évaluer la validité ou la pertinence des différents projets analysés, l'auteur semble poser en amont une définition de ce qu'est la « politique » en l'associant à la pratique *négociée* du « bon gouvernement ». L'absence d'analyse critique des catégories interprétatives ici mobilisées pose question dans la mesure où la Révolution est justement un moment de subversion et de redéfinition du politique et ne peut donc se lire au prisme des catégories postérieures et notamment de la théorie de l'État démocratique du XIX^e siècle. De plus, en minimisant l'importance du contexte des événements révolutionnaires (guerre, fuite du roi, contre-révolution, construction du politique par le mouvement populaire, etc.) et des rapports de force internes à la représentation nationale, l'analyse des discours politiques ne distingue pas clairement les idées formulées et le contexte de leur énonciation (ou la parole comme acte politique), soit pour reprendre les propositions de Quentin Skinner, la force *perlocutoire* et la force *illocutoire* du discours.

La bibliographie mobilisée explique en partie cette logique interprétative dans la mesure où la part belle est donnée aux auteurs libéraux du XIX^e siècle (Tocqueville, Constant) au détriment de toute approche sociale de la construction du discours politique et surtout au mépris du renouvellement épistémologique de l'histoire des idées politiques porté notamment par les auteurs anglo-saxons depuis les années 1990. Les valeurs évaluatives de « pragmatisme », « réalisme », « lucidité » et « maturité », associées plus ou moins explicitement à l'idéal politique libéral et à l'impératif gouvernemental, émaillent la rédaction, laissant le lecteur parfois un peu dubitatif quant à la scientificité de la démarche. C'est ainsi sans surprise que les analyses d'Hannah Arendt sur le lien entre gouvernement révolutionnaire et totalitarisme sont reprises par l'auteur et que la supposée pensée politique de Desmoulins sert une sorte de « leçon finale » conclusive sur la nature profonde d'une démocratie efficiente.

Certains passages sauront pour autant stimuler un véritable intérêt notamment la réflexion transversale sur le lien des quatre révolutionnaires aux propositions théoriques de Machiavel et à la tension entre morale et gouvernement. De même, l'indétermination du langage et des concepts mobilisés est régulièrement évoquée, rendant visible, notamment chez Marat, la prégnance d'une conception du pouvoir héritée des cadres de l'Ancien Régime. Les sources mobilisées sont nombreuses et toujours référencées, permettant ainsi au lecteur de s'immerger dans la rhétorique de la période et dans un laboratoire du politique dont les échos ne cessent de percuter le contemporain.



Si l'histoire des idées politiques de la Révolution française ne peut que se réjouir du croisement des approches disciplinaires, il demeure cependant un certain nombre de points de vigilance épistémologiques à prendre en compte au risque de réifier les discours politiques de la période sans considérer les logiques de rapport de force et surtout de circulations entre les « porte-parole » (J. Guilhaumou) et le peuple politique et au risque de confondre *processus* révolutionnaire et *régime* politique ou, pour le dire autrement, dynamique conflictuelle d'émancipation et théorie du pouvoir de l'État.

Gaïd ANDRO

Xavier MARTIN, **Beccaria, Voltaire et Napoléon ou l'étrange humanisme pénal des Lumières (1760-1810)**, Poitiers, DMM, 2018, 304 p., ISBN 9782856523971, 26 €.

Le projet de l'auteur est de remettre en cause les récits « vulgarisé[s] par l'enseignement du droit et celui de l'histoire des idées politiques » (p. 7-8). Il part donc en croisade contre une vulgate académique qu'il présente ainsi : « La législation pénale de la constituante (1791) se serait nourrie, en s'en prévalant, de l'*humanisme* de Voltaire et Beccaria ; les codes criminels napoléoniens (1808, 1810), avec leur regain de sévérité [...], auraient surtout, à cet égard, sensiblement rétrogradé » (p. 8).

S'inscrivant en faux contre une telle présentation, X. Martin développe une thèse assez simple : la période 1760-1810 serait caractérisée par une vision de l'homme commune aux philosophes, législateurs et militaires révolutionnaires, consulaires et napoléoniens ; mais, à rebours de la « version académique » des Lumières « humanistes », l'anthropologie censée gouverner ce moment historique serait « *réductrice* », caractérisée par une « propension à *réifier l'homme* » (p. 8-9) et, par conséquent, « encourage très logiquement l'inclination conjoncturelle à *réprimer* » (p. 10). Dit autrement, la fureur répressive des codes napoléoniens s'enracinerait dans une anthropologie héritée des Lumières et qui traverse de part en part la période étudiée.

Le premier chapitre, consacré à Beccaria, cherche à mieux caractériser l'anthropologie censée dominer les Lumières. X. Martin l'associe à Helvétius, auteur d'un livre « d'inspiration matérialiste » qui « réduit l'homme à la matière et sa vie intérieure à une chimie des sensations » (p. 12). Ainsi apparaît une vision réductrice, qui serait le signe d'une réification annonciatrice des maux à venir. Le lecteur ne tarde pas à comprendre en effet que, pour X. Martin, ce réductionnisme anthropologique conduit à l'animalisation de l'homme et légitime la possibilité de l'abatre de sang-froid. Le tableau dressé est sombre car l'auteur ne manque jamais l'occasion de tirer parti d'une citation censée affermir le lien entre pareille vision de l'homme et les horreurs intellectuelles, personnelles ou militaires d'un Beccaria, d'un Voltaire ou d'un Napoléon.

Au fil des pages, le lecteur est ainsi invité à goûter ce nouvel *opus* qui s'inscrit dans la continuité méthodologique et idéologique de la dizaine d'ouvrages parus chez le même éditeur depuis une quinzaine d'années. Le procédé est plutôt efficace ; il s'appuie sur un style incisif qui opère par associations suggestives : « le contraste en fait, qui semble accusé, entre Beccaria et 1810, n'est que relatif et superficiel. Car de qui se réclame Beccaria ? Avant tout d'Helvétius. De qui Bentham se prévaut-il essentiellement en termes clairs ? De Beccaria... et d'Helvétius » (p. 182). La contiguïté formelle des énoncés permet de suggérer une continuité substantielle, dite « utilitariste » (p. 8), qui sert le projet de l'auteur, soucieux

de mettre au jour une constante anthropologique. Et qui lui permet ainsi de glisser, sans coup férir, de Beccaria à Carrier, Fouquier-Tinville et Babeuf (p. 138-140).

Ce faisant, l'auteur est tout à fait conscient de s'affranchir des exigences de la rigueur historique et conceptuelle : ne confesse-t-il pas, alors qu'il découvre que des *Délits et des peines* a fait l'objet d'une écriture collégiale, « qu'en toute rigueur s'imposerait, pour toute citation du criminaliste, d'opérer d'érudites et soigneuses collations, [mais que] de telles sollicitudes, [sont] trop exorbitantes au sein d'un ouvrage de simple survol, donc soucieux d'éviter l'érudition pure » ? (p. 28).

Le survol, à vrai dire, est fort commode pour favoriser les rapprochements frappants : ainsi, « l'inclination à sous-humaniser » lui offre l'occasion d'affirmer que, « selon le juste mot de Pierre-André Taguieff », le XVIII^e est le « siècle de la construction intellectuelle du "sous-homme", et [...] même [...] "de l'Untermench" » (p. 16). La chose resterait anecdotique si l'auteur ne donnait pas aussi souvent dans l'amalgame : ici, le « bonheur social » est présenté comme « le ressort même de l'utopie façon Terreur, – pour être clair : façon khmers rouges » (p. 130). Là, l'évocation des atrocités de Turreau lui offre l'occasion de susurrer, *mezzo voce*, que « certaines, si cette allusion n'était pas proscrire, auraient quelque titre à préfigurer Oradour-sur-Glâne » (p. 135). Ce ne serait cependant pas rendre justice à X. Martin que de réduire son propos à ces extravagances de plume. Il est en revanche plus difficile de cautionner sa méthode (I), certaines affirmations péremptoires ou erronées (II), ainsi que les présupposés qui les fondent (III).

I/ La méthode consiste tantôt à soutenir des affirmations par des citations souvent tirées de leur contexte et parfois extrapolées, tantôt à associer le nom de Beccaria, Voltaire, Napoléon, ou autres... à certaines pratiques afin de suggérer, par concaténation formelle, la porosité des idées des premiers sur les secondes. Ainsi, telle citation de Beccaria sur la propititude des peines (laquelle est une critique des procédures souvent interminables – et donc fort coûteuses – d'Ancien Régime) est opportunément rapprochée de certaines pratiques révolutionnaires : « le tribunal révolutionnaire, en cela au moins plus "beccarien" que Beccaria (c'est toujours ça), jugera et tuera comme l'éclair » (p. 55-56). Le philosophe milanais finit dès lors par devenir l'emblème des procédures expéditives et sanguinaires : « La guillotine ? Quoique symbolisant la peine de mort, cette technique de bel avenir répond à plusieurs vœux de Beccaria, défavorable à ladite peine (mais inauthentique abolitionniste) » (p. 74).

II/ Cette méthode demeure d'autant plus sujette à caution qu'elle s'appuie sur des affirmations discutables voire, pour certaines, erronées. Par exemple, X. Martin relaie volontiers l'idée, couramment alléguée par des historiens du droit, que la prison comme peine, promue par la Révolution et l'Empire, est d'inspiration beccarienne, et cela bien qu'il s'agisse d'une erreur manifeste qui parle contre la lettre du texte (P. Audegean, « Beccaria et la naissance de la prison », *L'Irascible. Revue de l'Institut Rhône-Alpin de sciences criminelles*, n° 5, 2015, p. 47-68). On pourrait aussi relever les inexactitudes sur la perpétuité et la fixité des peines. Mais la méprise la plus fondamentale concerne le « semi-abolitionnisme » (p. 31) du philosophe milanais. Dans la lignée d'une lecture traditionnelle et commune aux adversaires de Beccaria qui croient tenir là l'argument ultime de son « étrange » humanisme ou de l'inconséquence de son argumentation, X. Martin écrit « qu'en certains cas », le philosophe milanais « admet lui-même la peine de mort comme nécessaire, sans trop de lésine » (p. 31). Les spécialistes ont depuis longtemps mis au jour les enjeux – très idéologiques – du fameux paragraphe sur la peine de mort. Il divise ceux qui, depuis le XVIII^e siècle et selon leur sensibilité pro ou anti-beccarienne, voient en lui un abolitionniste plus ou moins radical. X. Martin tait opportunément ce débat,



mais prend résolument position : « nous concéderons donc que ce Beccaria est un *partisan ultra-restrictif* (autant qu'on voudra) de la peine de mort, donc *en ce sens*, si l'on y tient, son adversaire indubitable ; mais à aucun prix nous ne saurons convenir qu'il en prône la *suppression* » (p. 32). Il est vrai qu'il en va de toute l'argumentation de cet essai.

X. Martin avait pourtant sous les yeux des citations qui auraient pu lui signaler et lui signifier le fondement théorique de l'abolitionnisme beccarien. La philosophie de la nécessité, que l'auteur a bien identifiée sous la plume du marquis milanais, est en effet – pour peu qu'on l'aborde de manière philosophique et sans parti pris –, une invitation à l'abolitionnisme (J. Ferrand, « La nécessité, passager clandestin de l'abolitionnisme beccarien », dans *Le bonheur du plus grand nombre. Beccaria et les Lumières*, dir. P. Audegean *et alii*, ENS éd., 2017, p. 127-138). X. Martin le signale d'ailleurs : « Pour le médecin anthropologue Cabanis, personnel héritier d'Helvétius, "les méchants ne sont que... des gens malheureusement organisés ou mal élevés", une "indulgence" systématique étant de mise en conséquence à leur endroit » (p. 18). On ne saurait mieux dire : si la nécessité est à l'origine d'une action criminelle, alors on ne peut qu'être indulgent à l'endroit de son auteur. Une proposition déterministe peut, dans son aboutissement logique, justifier une posture abolitionniste et fonder un humanisme autre que celui qui a les faveurs de notre auteur.

Car si X. Martin est prompt à refuser leur brevet d'humanité à Beccaria, Voltaire ou Cabanis, il est en revanche plus sensible à l'« émouvante indignation de l'abbé Jallet » (p. 75) en raison de « l'élévation [et] de la noblesse de ton de son *Opinion sur la peine de mort* » (p. 49, n. 11). Y aurait-il deux poids deux mesures dans le traitement des sources ?

III/ Ceux qui sont un peu familiers des lectures polémiques de Beccaria pourront mesurer à quel point le propos de X. Martin s'inscrit dans la tradition de l'apologétique chrétienne. En 1765, un moine vallombrosain écrivait déjà « que l'auteur [des *Délits* était] un faux chrétien, un vrai épicurien et un esprit fort » (Facchinei, *Note ed osservazioni sul libro intitolato Dei delitti e delle pene*, 1765, p. 40-41). Il inaugurerait alors une longue lignée de lectures orientées qui, lorsqu'elles ne trouvaient plus d'argument dans la lettre du texte, s'en prenaient à la personne de l'auteur en relayant les rumeurs qui circulaient sur son absence d'originalité, son dédain à l'encontre de ses domestiques ou sa corpulence physique. En digne héritier de De Foere ou Du Boys, X. Martin actualise cette tradition critique. S'il ne stigmatise plus qu'à mots pesés les esprits forts et autres matérialistes, il ne résiste pas à la tentation d'ironiser – par citations interposées – sur « l'embonpoint » d'Helvétius (p. 211) ou les « gros doigts de pied » (p. 215) du « génial théoricien criminaliste supposé [qui] vit dans l'instant et n'en saurait sortir, ce qui signale une pauvreté psychologique à la limite du handicap » (p. 217). Mais l'essentiel est ailleurs.

X. Martin ayant consciencieusement lu les sources littéraires et parlementaires, le lecteur partagera à n'en pas douter certains des constats qu'il établit. Ainsi, par exemple, de la tendance assez nette, dans le discours comme dans les actes, à la bestialisation du criminel. Il est en revanche peu probable qu'il suive un auteur qui va vite en besogne en voulant, à tout prix, indexer de telles vues sur une philosophie matérialiste qu'il entend discréditer de la sorte. Il suffit en effet de lire le docteur angélique pour y trouver le lexique et la structure argumentative de la déchéance du criminel-pêcheur et la légitimation consécutive de sa mise à mort. Fondé sur le postulat théologique du libre arbitre, ce poncif a si bien imprégné la culture juridique depuis le Moyen-Âge chrétien, qu'il s'est accommodé sans trop de peine de la férocité répressive de la puissance monarchique. Une approche autrement informée conduit dès lors à des vues radicalement opposées à celles de X. Martin.

Les objections que l'on pourrait ainsi faire valoir à l'encontre des thèses de l'auteur sont au demeurant soutenues par des considérations factuelles peu discutables : les juristes qui relèguent le criminel à la bête ne sont pas franchement connus pour soutenir des opinions matérialistes, à commencer par Robespierre qui tenait les Encyclopédistes pour ses ennemis intimes et qui, en décembre 1792, avait fait détruire le buste d'Helvétius qui ornait la salle des Jacobins. Quand on sait que quelques années plus tard, Napoléon, qui tenait Cabanis et les Idéologues pour ses adversaires les plus notoires, biffa d'un geste irrité le nom d'Helvétius qui figurait dans une liste d'ouvrages qu'on avait cru utiles pour composer une bibliothèque (A. Keim, *Helvétius, sa vie et son œuvre*, Alcan, 1907, p. 636), on voit mal comment il serait possible d'établir une quelconque continuité de vues entre Helvétius, Beccaria, Robespierre et Napoléon.

Si on ne peut donc que constater une erreur d'aiguillage dans la proposition de généalogie intellectuelle de X. Martin, il serait toutefois vain de chercher à lui en substituer une autre, plus plausible car inscrite dans la culture théologique et juridique de l'ancienne France. Un tel geste serait d'autant plus futile qu'il reviendrait à cautionner cette « paresseuse histoire des idées dessinant un fil continu entre des positions inscrites dans des contextes très différents et ayant connu des échos fort variables » (P. Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Gallimard, 1998, p. 123). Plutôt que de soutenir une approche qui n'est plus vraiment de saison (A.-S. Chambost, « "Ce n'est pas du droit !" : L'histoire des idées politiques est-elle utile en droit ? », *Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique*, n° 35, 2015, p. 497-538), ceux qui prétendent édifier un autre récit de notre modernité seraient bien avisés de consolider leurs méthodologies. Il est tout à fait louable de vouloir pourfendre les mythes historiographiques sans sacrifier aux lieux communs de la vulgate humaniste : encore faut-il veiller à se doter d'une méthodologie à la hauteur de cette ambition et congédier les partis-pris qui menacent ce genre d'entreprise.

Jérôme FERRAND

Dan EDELSTEIN, *On the Spirit of Rights*, Chicago, The University of Chicago Press, 2019, 325 p., ISBN 978-0-226-58898-8, 40 \$.

Dans cet ouvrage ambitieux, Dan Edelstein cherche à comprendre comment le langage des droits naturels qui se déploie à l'époque moderne engendre celui des « droits de l'homme » tels qu'ils sont déclarés en 1948. Les révolutions américaine et française constituent les étapes déterminantes de ce processus au cours duquel, parmi les différents « régimes de droits » possibles, l'un d'eux, celui de la « préservation », finit par l'emporter au XVIII^e siècle. Edelstein distingue trois « régimes de droits » qui correspondent à trois manières d'envisager le statut des droits naturels au sein des sociétés politiques, celui de la « préservation », le vainqueur, étant concurrencé par celui du « transfert » et celui de la « réduction » (*abridgment*). Dans le « régime de la préservation », les droits naturels sont entièrement maintenus dans l'état social. Il est mis en avant pendant les révolutions américaine et française et constitue la principale caractéristique des droits de l'homme jusqu'à nos jours. En revanche, dans le « régime de la réduction » dont Hobbes est la figure tutélaire, l'abandon de la plupart des droits naturels est nécessaire à la constitution d'un état de société. Cela pourrait correspondre au principe de la continuité – pour le premier – et de la discontinuité – pour le second – entre état de nature et état de société, une distinction classique qui permet de classer des auteurs ou des politiques qui mobilisent



les catégories du droit naturel sans pour autant s'inscrire dans une même vision de la société, puisque ces deux positions ne donnent pas à l'état de nature la même fonction normative. Dans le premier cas la société se doit de garantir les droits naturels, dans le second elle rompt avec eux. Entre les deux, Edelstein propose d'ajouter un troisième régime intermédiaire, celui du « transfert » au sein duquel, précise-t-il, « nous cessons de jouir de nos droits en tant qu'individus dans une société politique parce que nous les remettons au corps politique dans son ensemble, et plus particulièrement au gouvernement » (p. 2). Ce régime se différencie cependant du « régime de la réduction » puisqu'une clause permet de reprendre ces droits à certaines conditions, ce qui est la fonction du droit de résistance à l'oppression théorisé par Locke. Je reviendrai sur l'argumentation qui permet à l'auteur de placer Locke dans le régime du « transfert », son exclusion du « régime de la préservation » étant en effet déterminante pour l'histoire des droits de l'homme que propose l'ouvrage. Ainsi les déclarations américaines et françaises (1789 et 1793, celle de 1795 est ignorée) qui relèvent du « régime de la préservation » sont coupées d'une commune filiation lockienne.

Le modèle se complexifie puisque, selon Edelstein, les Français et les Américains n'arrivent pas au « régime de la préservation » par le même chemin et les résultats ne sont pas identiques. En France, on imagine un État entièrement déduit des principes du droit naturel, ce qu'Edelstein classe dans le « naturalisme social » (*social naturalism*) qui est selon lui porté par les Lumières, principalement influencées par les physiocrates. En revanche, dans le cas du monde anglo-américain, ce que l'auteur qualifie de « constitutionnalisme naturel » (*natural constitutionalism*) associe les droits naturels avec les libertés constitutionnelles traditionnelles : « les Américains du XVIII^e siècle écrivent et parlent souvent du droit, parfois en indiquant que ses sources sont à chercher dans la nature, parfois dans la constitution anglaise » (p. 144). Ainsi garderont-ils la *common law*. En France, des « droits constitutionnels » ne seraient pourtant pas totalement absents des revendications puisqu'on les trouverait chez les parlementaires qui, dans les années 1770, les mobilisent contre le despotisme monarchique, mais ils n'ont pas les mêmes caractéristiques : ils mettent en avant des droits qui appartiennent à la nation, non aux citoyens pris individuellement. Pendant la Révolution française, les principaux théoriciens des droits auraient combiné la conception des droits portée par les physiocrates et celle mise en avant par les parlementaires, engendrant une tension entre les revendications des droits individuels et nationaux. Cette tension se manifesterait « pendant la Terreur, quand les droits de l'individu sont supprimés au nom de ceux de la Nation » (p. 5). Nous retrouvons l'horizon de la « Terreur » dans son rapport au droit, une question abordée par l'auteur dans *The Terror of Natural Right* (2009) ce qui explique peut-être que la Révolution française, en dépit de sa fonction cardinale dans le récit, n'occupe qu'une vingtaine de pages (p. 172-193). Au demeurant, l'ouvrage de 325 pages est relativement court au regard des auteurs et des questions abordés, donnant parfois l'impression d'être survolés, d'autant qu'il s'agit moins pour Edelstein de rendre compte de connaissances stabilisées que de proposer un tableau renouvelé de « l'esprit des droits ». Du droit romain dans lequel s'enracine la culture des juristes à l'époque moderne, jusqu'à « l'archéologie de la Déclaration universelle des droits de l'homme » de 1948 – en passant par les monarchomaques, les niveleurs, les néo-stoïciens, les jansénistes, la *common law* etc. – le lecteur est entraîné dans un parcours érudit et protéiforme. Je n'en aborderai que quelques aspects.

Edelstein considère donc que le célèbre deuxième *Traité du gouvernement civil* de Locke (1690) relèverait du « régime du transfert » des droits naturels – ceux-ci seraient remis « au corps politique dans son ensemble, et plus particulièrement au gouvernement » – non de celui de la « préservation » selon lequel les droits naturels sont maintenus dans

l'état de société. C'est ce dernier qui est par exemple à l'œuvre dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le préambule rappelant que les droits naturels sont « inaliénables » et l'article 2 que « le but de toute association politique » est de les conserver. Locke est exclu du « régime de la préservation » car il existe chez lui ce qu'Edelstein qualifie de « prix élevé à payer » (p. 51) pour l'entrée en société, le fait que l'on doive se séparer des deux pouvoirs que tout homme possède dans l'état de nature : « Le premier est de faire tout ce que l'on trouve à propos pour sa conservation, et pour la conservation des autres [...] l'autre [...] c'est de punir les crimes » (*Deuxième traité*, IX-128). Notons que ce transfert des pouvoirs légitime la souveraineté populaire, ce que l'auteur n'évoque pas lorsqu'il aborde la question de la nation et du peuple dans le chapitre qu'il consacre à la Révolution française. Avec la Déclaration de 1789, pourtant classée dans le « régime de la préservation », le « prix à payer » est le même que chez Locke, car il ne s'agit pas là non plus pour les hommes entrés en société de conserver leur pouvoir exécutif des lois de la nature. Comme la Déclaration, le contrat lockien n'est pas une aliénation des droits sous condition, mais une mise en commun des pouvoirs. Certes, le vocabulaire de Locke n'est pas fixé – Edelstein a raison d'écrire que les pouvoirs sont, dans certains passages de *Deuxième traité*, qualifiés de droits (p. 51) –, mais l'argument semble peu probant pour exclure le philosophe du « régime de la préservation ». Il a d'ailleurs été compris au XVIII^e siècle comme un théoricien de la « préservation » des droits. Edelstein explique donc à plusieurs reprises que cette réception des contemporains, notamment anglo-américaine, « transforme Locke en théoricien de la préservation », ou qu'elle « l'américanise » (p. 149, 153, 155). Ne faudrait-il pas plutôt conclure que Dan Edelstein transforme Locke en théoricien du « transfert » en confondant les *droits* (inaliénables) et les *pouvoirs* (transférés) ? N'additionne-t-il pas, suivant son expression (p. 145), « des pommes et des oranges » ? Les glissements entre droit et pouvoir ne se limitent d'ailleurs pas à Locke et sont fréquents dans l'ouvrage, pour ne pas dire systématiques. On les retrouve dans le commentaire qui est proposé de la *lex regia* (p. 19) à partir de laquelle le « régime du transfert » est construit – donc à l'origine même de cette catégorie, ce qui interroge sa pertinence – ou encore, par exemple, à propos de Burlamaqui (p. 73) qui, à l'image de Locke met en avant le transfert du pouvoir exécutif des lois de la nature et non celui des droits comme l'auteur tente de le montrer.

Le droit de résistance à l'oppression subit le même sort et serait chez Locke également aliéné. Edelstein écrit : « si le prince n'exerce pas sa force sans droit contre nous, nous n'avons pas un droit naturel de lui résister lorsque nous formons une société politique ». Donc, si un prince n'est pas un oppresseur, nous ne sommes pas opprimés et nous n'exerçons pas notre droit de résistance à l'oppression. Peut-on en conclure que nous ne possédons pas un droit de résistance à l'oppression dans « une société politique » ? Faut-il considérer que nous ne le possédons qu'à l'instant où cette société bascule dans la catégorie lockienne « d'état de guerre » ? Le droit n'étant pas équivalent à sa mise en œuvre, ne doit-on pas plutôt estimer que la mise en œuvre du droit de résistance est certes conditionnelle mais que ce droit n'est jamais aliéné puisqu'il perd alors sa raison d'être ?

Suivant la logique généalogique de l'histoire des idées – au demeurant contestable, mais c'est un autre sujet – la paternité de Locke remise en cause, les origines de la Déclaration de 1789 conçue sur le modèle de la « préservation » sont à rechercher ailleurs. Edelstein les trouve chez les physiocrates grâce auxquels le droit naturel redeviendrait d'actualité dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et le « régime de la préservation » serait redécouvert, voire réinventé après avoir connu une éclipse depuis le XVI^e siècle. Selon Edelstein, « l'adoption du régime de la préservation des droits naturels [par les philosophes] dans les années 1760 et au début des années 1770 remonte à leur rencontre, même critique,



avec les physiocrates » (p. 85), en particulier via le salon du baron d'Holbach. Sur cette base – la prémisse étant, nous l'avons vu, très discutable – l'auteur tend à établir un lien avec la physiocratie dès qu'il rencontre une référence au droit naturel ou au « régime de préservation ». Ainsi l'*Histoire des deux Indes*, serait un « exemple de la manière dont la coterie d'Holbach disséminait les idées physiocratiques sur les droits naturels » puisque « la prédation coloniale » y est « dénoncée au non de la violation des droits naturels » (p. 89). Plus loin dans l'ouvrage, les physiocrates sont présentés comme les principaux leviers théoriques de l'abolitionnisme : « Même en 1765, peu de voix s'élevaient pour condamner l'esclavage. Dès lors comment l'abolitionnisme finit-il par décoller ? En France, une des clés réside dans le succès rencontré par la physiocratie » (p. 137). La démonstration tient en moins de deux pages principalement consacrées à *Ziméo*, un conte philosophique de Jean-François de Saint-Lambert (1769) dans lequel l'esclavage est condamné parce qu'il viole les principes du droit naturel. Saint-Lambert conclut en affirmant qu'il n'y aura « une morale, de bons gouvernements et des mœurs, que lorsque les principes du droit naturel seront connus de tous les hommes » et qu'il en sera fait « une application constante à [leur] conduite et à leurs lois » (toute chose que l'on retrouve dans le préambule de la Déclaration de 1789). Edelstein estime que c'est « précisément » ce que Quesnay et Le Mercier de la Rivière défendent et ce sont « probablement » leurs travaux théoriques qui ont amené Saint-Lambert à définir la cause de l'abolition en termes de droit naturel. L'accent mis sur la proximité supposée de l'abolitionnisme et de la physiocratie interroge lorsque l'on sait que Le Mercier de la Rivière, qui a été intendant de La Martinique, juge opportun d'y accroître le « troupeau de nègres » en achetant des esclaves aux anglais (*Mémoire sur la Martinique*, 1774), ce qui aurait pu être rappelé. Par ailleurs, il existe plusieurs usages de l'expression « droit naturel » et celui des physiocrates est particulier puisqu'il se réfère au monde physique. Il est donc problématique d'attribuer systématiquement à l'influence de la physiocratie toute allusion au droit naturel à partir des années 1760, alors que toutes les références au droit naturel n'en dépendent pas nécessairement. À la suite de Brian Tierney, et contre les thèses développées par Michel Villey, Edelstein souligne à juste titre que les termes « loi de la nature » et « droit naturel » ne s'opposent pas (pas plus que les « droits objectifs » et les « droits subjectifs »), les deux pouvant renvoyer au monde physique comme au monde moral, ces deux mondes n'étant pas hermétiques l'un à l'autre. Mais le constater ne doit pas amener à confondre les argumentations, et derrière elles les épistémologies et les anthropologies, qui sont mobilisées. Celles des physiocrates consistent dans une physique du social où les lois physiques de la nature, dont relève l'économie, s'imposent aux hommes et guident l'organisation politique des sociétés, l'intérêt particulier étant la source de la morale. On ne peut pas en faire l'alpha et l'omega du droit naturel au XVIII^e siècle. Quand, dans la perspective propriétaire des physiocrates il faut laisser libre cours aux lois de la nature, ce qui implique une liberté économique sans entrave, d'autres à l'image de Mably (qui se considère comme un lockien conséquent et qui est quasi absent de l'ouvrage) pensent que des principes moraux, fondés sur la réciprocité des droits naturels – avoir un droit égal à la liberté –, doivent réguler la liberté économique. Pendant la Révolution française, les héritiers de ces deux lectures (avec les ramifications que chacune d'entre elles recèle) s'affrontent sur le contenu de ces droits naturels que la société doit garantir. Robespierre et Condorcet mobilisent le droit naturel, mais ne lui donnent pas la même signification.

La partie de l'ouvrage consacrée à la Révolution française piste l'influence des physiocrates lors de l'élaboration de la Déclaration (Mirabeau fils étant le lien) et met en avant, une tension qui existerait dans le texte entre les droits individuels (le legs des

physiocrates) et les droits de la nation théorisés par Sieyès. Les droits de la nation seraient prépondérants, ce qui pour l'auteur expliquerait que les « jacobins » puissent mobiliser la Déclaration, même au « paroxysme de la Terreur » (p. 175), tout en bafouant les droits individuels. Or, Robespierre, parmi d'autres, conçoit les droits naturels comme des droits personnels, mais aussi comme des rapports sociaux (je suis libre parce que les autres le sont également), ce que ne permet pas de saisir la vieille et schématique opposition entre droits de la nation et droits individuels, portée en son temps par l'histoire dite « révisionniste » de François Furet et Keith Baker, auquel le livre est dédié. Elle empêche de penser l'articulation des droits de la nation et de l'individu alors que c'est précisément dans cette articulation complexe – dans ce travail politique – que se joue la Révolution française et les principes du droit naturel qu'elle met en œuvre.

Yannick BOSC

Pierre SERNA, **L'animal en République. 1789-1802. Genèse du Droit des bêtes**, Toulouse, Anacharsis, 2016, 250 p., ISBN 9791092011371, 22 €.

« Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? ». Ces deux questions sont ouvertes par la 2^e classe de l'Institut en 1802. La fermeture autoritaire de cette classe des Sciences morales et politiques en 1803 empêche le concours d'aller jusqu'à son terme mais n'a cependant pas interrompu la rédaction de 28 mémoires, dont 27 sont disponibles à la lecture (Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : 1 h8 ; larges extraits sur le site des Ed. Anacharsis).

Ce concours apparaît comme une référence souvent citée dans le corpus des textes rédigés par les protecteurs des animaux du XIX^e siècle. Dans le mouvement de protection animale, qui se structure autour de la fondation de la SPA en 1845 et du vote de la loi Grammont en 1850, le concours, dont ils n'ont cependant pas une connaissance des réponses, permet aux protecteurs de montrer l'ancienneté et la légitimité de leurs préoccupations (Éric Pierre, *Amour des hommes, amour des bêtes. Discours et pratiques protectrices dans la France du XIX^e siècle*, U. d'Angers, doctorat, Histoire, 1998). Si une institution aussi prestigieuse, restaurée par une ordonnance royale du 26 octobre 1832 à la demande de François Guizot, a proposé un tel concours, la cause mérite un certain respect. En 1981, dans un article magistral, Valentin Pelosse a permis de rentrer, pour la première fois, dans le contenu des dissertations (« Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 », *L'Homme, Revue française d'anthropologie*, n° 21, 1981-4, p. 5-33 et n° 22, 1982-1, p. 33-51). Le sociologue a cependant fait le choix méthodologique de considérer les rédacteurs comme un auteur collectif, et il mettait ainsi en avant une sorte de consensus en train de se construire sur la défense des animaux ; consensus reposant sur une sensibilité nouvelle et sur le rejet de la violence, mais non dépourvu de contradictions et même de duplicité, alors que l'exploitation de l'animal par l'homme ne fait que de se renforcer.

Le travail de Pierre Serna, d'une toute autre dimension, repose sur une optique différente, mettant en valeur les nuances et oppositions entre les auteurs et adoptant une lecture plus politique des mémoires. P. Serna entretient un jeu permanent entre le collectif des mémoires (ce qui est pensé collectivement) et le singulier de chaque rédacteur. Il met ainsi au jour des contradictions entre ceux qui inscrivent la sensibilité protectrice



dans une politique républicaine et ceux qui la mettent au service de la refondation d'une société traditionnelle et hiérarchisée. Le travail de P. Serna, au ton incisif, rendu alerte par des néologismes et des formules chocs (cf. chap. 5 : « Affreux, sales et méchants : enfants, bouchers et révolutionnaires »), se caractérise par trois apports majeurs : une contextualisation précise du concours, en particulier politique, et de ses conditions de déroulement, une analyse fouillée du contenu des mémoires, des arguments développés, des références historiques, géographiques, intellectuelles mobilisées par les auteurs et enfin, des liens tissés entre ces textes anciens et nos débats les plus actuels concernant les droits des animaux, le végétarisme et, plus largement, ce qu'il devient courant d'appeler « le bien-être animal ».

Comment l'ouverture de ce concours et la formulation de telles questions ont-elles été rendues possibles ? Les réponses apportées mobilisent au moins trois niveaux d'informations, qui correspondent aussi à trois temps. Le premier niveau concerne la place accordée à l'animal dans les travaux des sciences naturelles et parmi les philosophes et moralistes du XVIII^e siècle. Si beaucoup sont connus en raison de leur influence (Condillac), de leur succès de librairie (Leroy) ou de leur ton polémique, tel l'article dénonciateur sur la chasse de l'*Encyclopédie*, P. Serna donne aussi à lire des auteurs moins connus. Les conceptions cartésiennes de l'animal sont alors largement dénoncées, même s'il existe un néo-cartésianisme, et la question des mauvais traitements subis par les animaux abordés. Témoigne de ce changement de sensibilité, du déplacement de la frontière de l'insupportable, la célèbre estampe d'Hogarth, *Second stage of cruelty*, une autre référence majeure des protecteurs du XIX^e siècle, mettant en scène, sur la même image, plusieurs actes de brutalité à l'égard des animaux. Le deuxième niveau concerne bien sûr les profonds changements apportés par la Révolution française. L'effondrement de la société d'ordres, la refonte des hiérarchies sociales, l'abolition de l'esclavage, etc. conduisent logiquement à repenser la place de l'animal et les relations entre les hommes et les bêtes. Le dernier niveau concerne les objectifs politiques et éthiques confiés à l'Institut lors de sa création. Il s'agit alors de fonder sur la science une nouvelle république ; une république apaisée reposant sur de sages institutions, sur une nouvelle morale civique et, surtout, sur de nouvelles mœurs. Le temps où la loi devait transformer la société est passé. L'Institut est alors le degré supérieur d'un vaste programme d'éducation et d'acculturation des Français. Dans cette perspective, la question de la violence envers les animaux n'est pas anecdotique. Elle est au centre du programme de transformation des mœurs populaires au lendemain de violences traumatiques. L'homme populaire s'est ensauvagé et il faut le ramener vers la civilisation.

P. Serna offre ensuite une analyse précise du contenu des mémoires. Il expose les références culturelles des auteurs, le cadre mental dans lequel ils évoluent. Bien sûr, ceux-ci partagent les références culturelles communes aux gens éduqués du XVIII^e siècle. Ils possèdent la même connaissance des civilisations anciennes, des textes de l'Antiquité, de certaines civilisations et religions orientales (l'Inde et l'hindouisme en particulier). Ils partagent la lecture d'ouvrages d'explorateurs et de géographes et, surtout, des travaux des naturalistes ou des éthologues fascinés par les sociétés animales. Ils reprennent aussi des anecdotes sur le chien qui se laisse mourir sur la tombe de son maître ou sur le prisonnier qui apprivoise des araignées pendant sa détention. Ces anecdotes, devenues des archétypes, surgissent tout au long du XIX^e siècle. Ils ont lu les mêmes traités de morale. Ainsi, tous acceptent l'idée de la sensibilité de l'animal et de ce que cela implique à leur égard. Tous ou presque adhèrent à l'idée que la façon de traiter les animaux reflète le niveau de civilisation ; un certain pessimisme règne dès lors dans le temps long.

Derrière cette culture partagée, des différences d'analyse et d'interprétation apparaissent. Le degré d'intelligence accordé aux animaux en est une. Mais il existe surtout une ligne de fracture majeure autour de la religion catholique. P. Serna trouve parmi la majorité des auteurs des arguments empruntés au catholicisme : critique de la société capitaliste, libérée par les lois révolutionnaires, rendue responsable de la détérioration des relations hommes-animaux, appel à la pitié et au devoir de charité envers les inférieurs, souci et compassion pour les faibles, etc., en somme un christianisme du cœur (p. 140). P. Serna n'hésite pas à parler de la préhistoire d'un « cathécologisme » (p. 149). Il est vraiment regrettable que sur ce point l'auteur se confronte si peu aux travaux majeurs d'Éric Baratay (*L'Église et l'animal, France XVII^e-XX^e siècle*, Le Cerf, 1996). Aux rédacteurs sous influence catholique, P. Serna oppose un groupe de penseurs agnostiques ne faisant aucune référence à la religion et en appelant à « la bienfaisance citoyenne », ainsi qu'à « la bienveillance civique » (p. 154). Tous défendent une morale laïque volontiers conservatrice et bien dans l'air du temps. Parmi les auteurs, une seule figure, bien connue par ailleurs, apparaît attachée à la Révolution et aux principes philanthropiques. Salaville a travaillé pour Mirabeau, il a été proche de *la Décade philosophique*, il est le seul auteur publié. Sa position est forte et originale : remettre en cause l'altérité homme-animal fait peser un danger sur les citoyens les plus faibles, soutenir l'idée d'une proximité biologique entre l'homme et l'animal doit conduire à l'abandon d'une alimentation carnée pourtant indispensable à la santé du peuple, il n'existe en faveur des animaux ni droit naturel ni droit positif. Pour Salaville, assurer une frontière hermétique entre les hommes et les animaux est le seul moyen de préserver l'égalité entre tous les hommes (p. 211). Établir des droits pour les animaux, forcément inapplicables par les tribunaux, revient à affaiblir toute législation protectrice des hommes. Il pressent comment la remise en cause de la frontière homme/animaux risque de conduire à la création de groupes d'hommes inférieurs, de groupes intermédiaires entre les humains supérieurs et les animaux.

Il faut, pour conclure, insister sur la volonté de P. Serna de faire le pont entre les écrits du concours et nos préoccupations contemporaines. Ces dernières sont multiples – philosophiques, éthiques, juridiques –, et appellent à repenser nos relations aux animaux. En témoignent les dénonciations spectaculaires des conditions d'abattage, la naissance d'un parti animaliste, les actions de libération des animaux de laboratoire, la diffusion du végétarisme et même du véganisme, le lien fait de plus en plus souvent entre émancipation humaine et émancipation animale. Dans ce contexte, le concours de 1802 devient une étape majeure d'une généalogie du combat pour la reconnaissance de l'être vivant et sensible qu'est l'animal. Outre la conclusion, le chapitre VIII, consacré au végétarisme, est sans doute le plus imprégné de cette démarche conjuguant passé et présent. P. Serna entame une enquête sur ce qu'il nomme le « protovégétarisme » en France (p. 192). Pas moins de 11 mémoires s'interrogent sur les conséquences de l'alimentation carnée et sur la possibilité de se passer de viande à partir d'exemples historiques, mais aussi d'écrits contemporains, dont beaucoup proviennent de Grande-Bretagne. Un auteur insiste sur l'inadaptation physique de l'homme à manger de la viande puisque son corps, dépourvu de griffes et de fortes canines, n'est pas celui d'un carnassier, plusieurs autres dénoncent les dangers moraux de la mise à mort de l'animal. P. Serna se trouve alors confronté à une question, que tout historien ayant travaillé sur ces sujets rencontre, celle d'une antériorité et d'une plus grande sensibilité protectrice, ainsi qu'au végétarisme, en Grande-Bretagne par rapport à la France. Il ne se satisfait pas des réponses qu'il est possible de trouver dans les travaux de Keith Thomas sur la sensibilité à la nature dans la culture britannique, ni des explications par l'influence de la religion protestante (*Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre*



à l'époque moderne, 1500-1800, Paris, Gallimard, 1985). Faute de réponse satisfaisante à ses yeux, P. Serna nous invite à poursuivre et à élargir la recherche et nous annonce ainsi de nouveaux travaux passionnants.

Éric PIERRE

Michel BIARD, Jean-Numa DUCANGE et Jean-Yves FRÉTIGNÉ (dir.), **Centralisation et fédéralisme. Les modèles et leur circulation dans l'espace européen francophone, germanophone et italoophone**, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2018, ISBN 979-10-240-0870-7, 18 €.

Les actes du colloque de Rouen organisé en 2016 retiennent d'emblée l'attention par leur cadre spatio-temporel. Les auteurs proposent un regard neuf et décalé par rapport à la riche historiographie consacrée aux débats sur le fédéralisme dans le monde anglo-américain aux XVII^e-XVIII^e siècles. Ces débats ne sont pas ignorés puisque Manuela Albertone montre notamment que les *Lettres d'Abraham Mansword* publiées en 1771, fruits de la collaboration entre Franklin et les physiocrates, sont à l'origine, en France, d'une idée de république représentative liée à une organisation décentrée faisant appel tantôt au modèle américain, tantôt aux projets physiocratiques d'assemblées provinciales. Il n'en demeure pas moins que le cadre d'investigation principal, fondamentalement européen et interdisciplinaire, porte sur la période qui s'étend de 1789 à nos jours et sur les territoires francophones, germanophones et italophones. Dès l'introduction, Michel Biard, Jean-Numa Ducange et Yves Frétigné fixent le cap suivant une démarche comparative : l'étude des voies menant à une organisation fédérale ou plus centralisée a vocation à mettre à distance les considérations abstraites et manichéennes sur des « modèles » opposés comme les approches essentialistes de cultures politiques nationales cloisonnées. La perspective diachronique ouverte à partir de la Révolution et de ses héritages relie ainsi passé et présent en questionnant les discours et préjugés toujours vivaces que ce soit sur une centralisation « jacobine » source de tous les maux en France comme sur l'existence de régions moteurs ou « boulets » en Belgique, en Italie comme en l'Allemagne. En conséquence, les 19 contributions réunies ont été réparties en deux séquences chronologiques. La première, qui s'étend de la période de 1789 au milieu du XIX^e siècle, porte sur la mise en place d'un « modèle » issu de la Révolution française, sa diffusion et ses premières contestations. La seconde partie s'intéresse aux héritages et à l'actualité de ces débats depuis près de 170 ans.

Tout au long de l'ouvrage, les diverses contributions révèlent la limite poreuse entre des « modèles » à vocation explicative qui renvoient à un lexique et à des théories sur la politique ou l'art de gouverner, et des modèles « prescriptifs » qui visent à promouvoir ou imposer une organisation politico-administrative au détriment d'autres. Cette intrication est particulièrement perceptible dans plusieurs articles consacrés aux mots, à leurs usages et à leurs connotations durant la Révolution française. Haim Burstin montre ainsi comment le « fédéralisme » est progressivement devenu un *topos* de la rhétorique révolutionnaire. Il suit les significations évolutives du mot étroitement liées aux luttes de révolutionnaires : alors que le terme « fédérés » avait une acception tout à fait positive jusqu'en 1792, le terme de « fédéralisme » devient progressivement un stéréotype négatif associé à la diabolisation de toute dimension locale, de tout particularisme assimilé à une source de fragmentation et de vulnérabilité (p. 26). Il devient une étiquette que se renvoient les factions en lutte pour déconsidérer l'adversaire et pour se poser en garant du véritable esprit républicain. En écho,

Gaïd Andro se demande si « centralisation » et « fédéralisme » sont des concepts politiques qui relèvent davantage de l'imputation rhétorique ou de la réalité administrative entre 1780 et 1800. Dès 1789, une distinction nette s'opère chez les constituants entre fédération et fédéralisme. Le premier terme, présent chez les philosophes du XVIII^e siècle et commenté à travers les exemples suisses et américains, est valorisé en tant qu'adhésion volontaire et contractuelle de toutes les parties du territoire à une même autorité légiférante. La fédération fonde ainsi l'unité tandis que le fédéralisme est assimilé au féodalisme, à l'influence aristocratique locale et à la menace de désunion. Au gré des événements révolutionnaires s'opère alors un brouillage partisan et chronologique puisqu'en 1793, la contestation dite fédéraliste initiée dans plusieurs départements se fait au nom de la fédération et du projet administratif de 1790 au moment où les conventionnels de l'an II confrontés à la menace militaire sacrifient l'idéal fédératif au profit du contrôle politique, économique et militaire. La conception politique d'un territoire de fédération est alors assimilée à un discours de la division. Suivant une perspective complémentaire, à partir du cas franc-comtois, Danièle Pingué montre que les insurgés dits fédéralistes du département du Jura n'étaient ni partisans d'un état fédéral sur le modèle des États-Unis ni des séparatistes souhaitant le rattachement à la Suisse. Cette contribution permet de sortir d'une lecture qui réduit la crise fédéraliste à une simple opposition entre centre et périphérie. L'auteure souligne ainsi que les révoltés du Jura affrontent les sociétés populaires franc-comtoises, fer de lance de la lutte antifédéraliste. C'est surtout au XIX^e siècle que l'insurrection du « Jura contre Paris » fera l'objet d'une instrumentalisation mémorielle par des acteurs locaux pour tenter de promouvoir un esprit comtois et une identité régionale fondée, notamment, sur l'attachement aux traditions catholiques. C'est une autre idée répandue, celle de la centralisation jacobine, que vient fortement nuancer Côme Simien dans sa contribution sur les questions scolaires. Après avoir montré que l'accélération de la communalisation des petites écoles entre 1789 et 1793 permet de comprendre le maintien de l'armature d'Ancien Régime au moment où le réseau de collègues est en pleine décomposition, il souligne que l'an II constitue « l'âge d'or de la décentralisation scolaire » (p. 53). En effet, le 29 frimaire an II (19 décembre 1793), la Convention adopte le décret Bouquier qui fait de toutes les écoles de la République des écoles publiques ; l'enseignement est assuré par des institutrices et instituteurs salariés par la nation *via* les receveurs des districts ; et la surveillance des écoles est replacée entre les mains des municipalités, ce qui ouvre la voie à une appropriation de la politique scolaire par les communautés d'habitants au moment même où la pression centralisatrice atteint son apogée.

La première partie de l'ouvrage comprend également plusieurs contributions portant sur des territoires italophones, comme celle de Riccardo Benzoni consacrée aux célébrations politiques napoléoniennes dans la République italienne et le royaume d'Italie entre 1802 et 1814 ou encore à celle de Valentina Dal Cin sur les théories de gouvernement et leur mise en œuvre en Vénétie et à Venise entre modèle autrichien et modèle napoléonien (1797-1815). Pour ces territoires qui ont fait face à la conquête et à la tutelle française, le débat entre centralisation et fédéralisme s'infléchit pour recouper largement celui entre impérialisme et autonomisme. Les cas étudiés, qui se situent entre la dynamique de conquête militaire française sous le Directoire et le reflux des armées napoléoniennes, portent donc moins sur diverses « circulations » (terme employé dans le sous-titre de l'ouvrage) que sur la « diffusion » (terme employé à plusieurs reprises dans l'introduction générale p. 8-9) d'un modèle français. Cette approche unidirectionnelle ne laisse toutefois pas les populations locales dans l'ombre puisque les auteurs ne manquent pas de déployer l'éventail de leurs capacités de participation, d'amortissement voire de résistance tant à la politique festive



centralisatrice napoléonienne qu'à la nouvelle structure administrative imposée en Vénétie. Trois contributions portent ensuite sur les révolutions du XIX^e siècle et ouvrent la comparaison à l'espace germanophone. Juri Auderset, qui s'intéresse à la polysémie du fédéralisme durant les révolutions de 1848, souligne d'emblée les emprunts au langage politique de la Révolution ainsi que la continuité des usages péjoratifs du mot dans le discours politique français durant le premier XIX^e siècle. Fausto Proietti, qui étudie pour sa part l'opposition entre jacobinisme et girondinisme dans le vocabulaire de Pierre-Joseph Proudhon et des démocrates républicains sous la Deuxième République, montre que l'ébauche d'une théorie du fédéralisme communal par Proudhon marque une inflexion : une réhabilitation républicaine du mot « girondin » et des conceptions fédéralistes est alors perceptible. Dans le cas allemand, Juri Auderset souligne que l'adjectif « fédéral » est mis au ban du discours révolutionnaire de 1848 : le discours sur la République fédérale est marginalisé tandis que le concept d'État fédéral intègre le vocabulaire des forces conservatrices favorables à une fédération de princes. En Suisse, les controverses autour du terme sont alimentées par les mémoires concurrentes des premières expériences constitutionnelles cantonales et l'épisode unitaire de la République helvétique. Les réflexions sur les différences et similarités entre les conditions suisses et américaines ouvrent finalement la voie à « la synthèse d'un fédéralisme renouvelé et d'un républicanisme démocratique » (p. 125). Enfin, Giustina Manica et Carlo Moos montrent tous deux que les débats dans la péninsule italienne sont tout aussi vifs entre 1848 et l'unification des années 1860.

La seconde partie de l'ouvrage est plus éloignée chronologiquement de la période de prédilection des *AHRF*. Elle n'en demeure pas moins intéressante pour qui souhaite tracer des continuités et saisir le poids des héritages. L'ensemble de l'ouvrage confirme combien l'étude de la période révolutionnaire et impériale éclaire les débats actuels qui traversent l'Europe à diverses échelles, que ce soit à celle des régions et de leur autonomie, à celle des États-nations et de leur souveraineté comme à celle de la construction d'Union fédérale supranationale.

Maxime KACI

COLL., La Révolution s'affiche. La collection d'affiches révolutionnaires de l'Assemblée nationale. Catalogue d'exposition, Paris, Fayard-Assemblée nationale, 128 p., ISBN 978-2-213-71286-4, 19,90 €.

À l'automne 2019 s'est tenue une belle exposition dans les salons de l'hôtel de Lassay. Le cadre solennel et les décors somptueux de ce bâtiment de l'Assemblée nationale faisait un contraste étonnant avec le contenu de l'exposition consacrée à la collection d'affiches réunie par le député Portiez de l'Oise (1765-1810) qui s'était fait un devoir de conserver tout ce qu'il trouvait, sur les murs et dans les rues, dans les échoppes et les tavernes, dans les clubs et les ateliers. Portiez a été député de l'Oise à la Convention, puis au Conseil des Cinq Cents, enfin au Tribunal. Spécialiste des questions financières, il publie par exemple un rapport en réponse à une pétition de citoyens réclamant une manufacture de toiles à Riom en octobre 1794. Député modéré, il vote pourtant la mort du roi. Collectionneur passionné, il n'a eu de cesse de conserver tout ce qui avait pu paraître durant les années 1788-1799. En raison de son statut de député, il avait accès à toutes les brochures imprimées par les assemblées. Il allait aussi chez les imprimeurs pour récupérer toutes sortes de documents, ce qui explique leur très bon état de conservation. La collection

ne compte pas moins de 472 volumes renfermant toutes sortes de brochures, pamphlets et, chose importante à noter, 1 100 pièces consacrées au procès de Louis XVI et 2 351 affiches. L'inventaire manuscrit n'a pas été fait dans les règles de l'archivistique actuelle mais selon un plan que Portiez de l'Oise avait lui-même établi car il savait l'importance de sa collection, qui n'était pas seulement un passe-temps personnel mais une documentation destinée à nourrir les réflexions des politiques et des administrateurs. La collection a donc été organisée suivant deux grandes divisions : regroupement historique des événements, faits d'armes, personnalités, etc., d'une part, activités législatives, dont les travaux des différents comités d'autre part. La collection, vendue par sa veuve à la chambre des députés en 1832, a beaucoup servi à Jean Jaurès pour rédiger son immense *Histoire socialiste de la Révolution française*. Elle n'a pas cessé d'être enrichie par des achats ou des legs. Portiez de l'Oise, lui, avait l'ambition de réunir en un seul lieu toutes les archives de la Révolution qui étaient déjà de son vivant conservées soit aux archives et à la bibliothèque nationale, à la bibliothèque de l'Institut et dans les collections privées.

Cet ouvrage, qui reproduit une sélection des documents présentés, est découpé en trois parties chronologiques (des États généraux à la Constitution de 1791 ; la Législative ; la Convention) suivies d'une conclusion portant sur le Directoire. Des questions ponctuelles sont traitées par des historiens : Anne Simonin pour « la Loi » p. 12-14 ; Emmanuel de Waresquiel pour la Bastille, p. 24-26 ; les indigents et les pauvres p. 84-85 et l'esclavage et le citoyen, p. 90-91 par Pierre Serna. On regrettera cependant que quelques photographies de l'exposition *in situ* ne figurent pas dans le volume car la muséographie, dans ce lieu prestigieux et raffiné, était très intéressante.

Annie DUPRAT

Katie JARVIS, *Politics in the Marketplace. Work, Gender, and Citizenship in Revolutionary France*, New-York, Oxford University Press, 2019, 334 p., ISBN 978-0-19-091711-1, 29,99 £.

Dans ce passionnant ouvrage issu d'une thèse, l'historienne américaine Katie Jarvis analyse l'expérience révolutionnaire des Dames de la Halle, saisies dans leur quotidien de travailleuses et de citoyennes. Figures incontournables de la Révolution française, leurs actions les plus spectaculaires ont été immédiatement célébrées ou mises en scène et différents travaux historiques – centrés sur les journées d'octobre (Albert Mathiez, Kerstin Michalik), sur la participation politique des femmes (Dominique Godineau) ou sur la vie militante des quartiers populaires (Haim Burstin) – les ont depuis étudiées. Katie Jarvis leur offre ici le premier rôle et les replace dans le paysage foisonnant du mouvement révolutionnaire national et parisien, en s'intéressant aux connexions entre vie politique, monde du travail et relations économiques. Sous sa plume alerte, les marchés de Paris deviennent un laboratoire d'analyse de la participation citoyenne, un angle d'attaque qui s'avère fructueux pour penser à nouveau frais les liens entre Révolution, souveraineté et représentation. Son travail met en résonance les travaux pionniers articulant genre et citoyenneté (Dominique Godineau, Lynn Hunt, Carla Hesse) et les perspectives ouvertes par la notion de sphère domestique républicaine (Susan Desan, Jennifer Heuer, Anne Verjus). Il contribue plus largement à l'écriture d'une histoire renouvelée du politique, attentive aux chemins de traverse menant des acteurs ordinaires ou dominés à se construire en citoyen.ne.s. Les marchandes de la Halle sont loin cependant d'être des actrices ordinaires et Katie Jarvis



montre justement comment elles investissent leur relation privilégiée avec le monarque ainsi que leur image publique de « poissarde » pour agir sur la scène révolutionnaire. Son étude repose sur des archives de nature variée – dossiers judiciaires, rapports de police, adresses à l'Assemblée nationale, papiers de la Commune de Paris – et de très nombreuses sources imprimées – presse, littérature pamphlétaire, estampes et gravures. La bibliographie allie différentes approches – histoire de la Révolution française, du genre, du travail et de l'économie –, où les études anglophones occupent une place de choix particulièrement bienvenue. L'ensemble forme une riche matière qui lui permet d'explorer, au croisement des pratiques et des représentations, comment les Dames de la Halle s'affirment en citoyennes à partir de leur fonction de marchandes, construisant par ce biais une « citoyenneté économique », fondée sur l'utilité sociale, où la question du genre n'est pas première.

Parmi les « Dames de la Halle », l'autrice englobe l'ensemble des petites marchandes de denrées des marchés parisiens. À la Halle d'abord mais aussi sur les marchés d'autres quartiers (marchés Saint-Paul, d'Aguesseau, des Quinze-Vingts, etc.), elles vendent au détail des fruits et légumes, du poisson et, moins nombreuses, des fleurs ou d'autres produits frais. Elle évalue leur nombre à un millier et dessine les contours sociologiques de leur groupe en analysant le profil de cent cinquante-et-une marchandes, à partir de données collectées dans les archives judiciaires. En partant du rôle traditionnel des Dames de la Halle, dotées de privilèges depuis la fin du Moyen-Âge et familières du rituel monarchique, Katie Jarvis montre d'abord comment elles usent de leurs prérogatives anciennes pour construire une nouvelle relation, tant avec le roi qu'avec la représentation nationale, avec un tel succès que jusqu'en 1792 leurs interventions sont abondamment relatées et mises en scène par les journalistes et pamphlétaires, le « genre poissard » s'enrichissant alors de la nouvelle symbolique révolutionnaire (chapitre 1).

Katie Jarvis apporte ensuite un nouvel éclairage sur l'épisode bien connu des journées d'octobre en l'insérant dans une séquence plus longue, courant jusqu'à l'automne 1791, qui lui permet d'analyser les conséquences de l'événement sur le rôle politique des Dames. Elles reçoivent alors des médailles gravées du titre de « bonnes citoyennes », mais, interroge Katie Jarvis, que signifie « être une bonne citoyenne » dans les premières années de la Révolution ? À travers différents épisodes – le voyage à Turin, en 1790, d'une députation de trois marchandes auprès du comte d'Artois ; la punition sur le marché de religieuses fidèles aux prêtres réfractaires ; la rupture avec le roi après sa fuite – Katie Jarvis analyse les voies par lesquelles les Dames agissent en citoyennes et recomposent leur image d'intermédiaires légitimes entre le peuple et la Nation (chapitre 2). Leurs interventions sont guidées par l'idée d'une responsabilité particulière et d'un rôle à jouer au service du bien public, puisé à la source d'une triple utilité sociale : marchandes pourvoyeuses de subsistances elles sont aussi les mères des futurs citoyens et sont activement engagées pour la Révolution. Fortes de cette légitimité et face aux projets de réformer l'organisation des halles, les marchandes défendent leurs positions auprès de l'Assemblée nationale et des autres échelons politiques – département, commune, sections. Usant de leur image populaire et de leur réputation de « bonnes citoyennes », elles se présentent en porte-parole de l'intérêt général, au moment même où leurs privilèges issus de la tradition monarchique sont mis en question. Katie Jarvis analyse ainsi comment elles défendent leur accès aux parasols abritant les étals, mobilisant des pratiques et un langage politiques qui questionnent les relations entre des intérêts particuliers nécessairement concurrents et les notions d'utilité publique et d'espace public. Le conflit autour des parasols signale les divisions entre marchandes et

leur capacité à agir à la fois entre femmes et avec les hommes partageant leur situation ou leurs intérêts (chapitre 3).

La réforme monétaire de l'assignat et la crise des caisses privées émettant des billets de confiance constituent un autre facteur de tensions et de mobilisations sur les marchés en 1791-1792. Katie Jarvis mène une analyse par le bas de la crise monétaire, au plus près des différents acteurs des marchés – grossistes, détaillants, acheteurs – et montre comment leurs revendications pour accéder à la monnaie et garantir les petites transactions participent à la transition vers un système commercial rénové, tout en consolidant leur appartenance à la communauté civique. Son approche permet de dégager l'imbrication des catégories et de questionner la part du genre dans la recomposition des logiques corporatistes : les marchandes sont insérées dans des réseaux mixtes fondés par des intérêts économiques partagés, mais c'est le plus souvent entre femmes qu'elles s'adressent aux pouvoirs publics, tout en s'exprimant au nom de l'ensemble du petit peuple travailleur (chapitre 4).

En 1793, la question du prix des denrées prend le pas sur les autres préoccupations commerciales et la capacité d'action des Dames est bousculée par la dynamique sans-culotte et la question du Maximum. Katie Jarvis montre ainsi dans le chapitre cinq comment les Dames, initialement favorables au Maximum sur les grains, sont pénalisées par le Maximum général qui entrave leur capacité à dégager des marges, leurs ventes intervenant en bout de chaîne, après celles des grossistes et autres intermédiaires. Sur la base des analyses de Dominique Godineau, elle offre une lecture stimulante de la « guerre des cocardes » opposant les Dames de la Halle aux Citoyennes républicaines révolutionnaires. En dégageant les écarts sociologiques entre les femmes de chaque groupe et en soulignant la divergence de leurs intérêts sur le marché mais aussi leurs approches différentes de l'action citoyenne, elle analyse les racines plurielles de la colère des marchandes, qui ne peut se réduire à l'expression d'un conservatisme culturel et religieux. L'autrice montre qu'elles réagissent en citoyennes engagées – concurrencées sur leur propre terrain quand le club féminin tient ses séances à l'église Saint-Eustache et fait des subsistances son premier cheval de bataille – ainsi qu'en travailleuses dont le commerce est menacé par le projet radical des Enragés. Leur sentiment d'injustice est d'autant plus aigu qu'elles ont toujours participé au succès de la Révolution, leur contribution au bien public comme marchandes de denrées constituant justement le fondement de leur citoyenneté. En étudiant les connexions entre enjeux économiques et appartenance politique, Katie Jarvis souligne ainsi les divisions internes au mouvement populaire et les manipulations idéologiques croisées menant à l'interdiction de tous les clubs de femmes, quand seul le club parisien était visé par les Dames de la Halle.

Katie Jarvis développe cette idée dans le chapitre six, en analysant comment s'affirme au cours de l'an II une conception de la citoyenneté forgée par l'utilité professionnelle. En se plaçant du point de vue des Dames – vendeuses mais aussi acheteuses sur le marché – elle dégage les enjeux économiques et politiques des adaptations successives de la loi du Maximum, sa suppression par les Thermidoriens en décembre 1794 marquant l'abandon d'une citoyenneté centrée sur le travail pour un modèle fondé sur le capital, la propriété et la responsabilité fiscale. Sur le plan fiscal, le fait de payer la patente pour leur activité de marchande entre 1796 et 1798 conduit les Dames de la Halle à se défendre ou à négocier leur position face à la police et aux juges de paix, ce qui les positionne en actrices autonomes, insérées dans une relation contractuelle avec la nation (chapitre 7).

Tout l'intérêt de l'étude de Katie Jarvis est ainsi de partir de l'expérience quotidienne des marchandes de la Halle et d'une analyse précise des réformes et transformations économiques et financières pour réfléchir aux ressorts d'une citoyenneté fondée sur la



capacité à servir la nation par un travail indépendant directement utile au public. Certes, le lecteur souhaiterait parfois en savoir plus sur les jeux de relations internes : quand « les Dames de la Halle » portent une pétition ou un don patriotique, combien sont-elles et ont-elles des profils particuliers ? Une avant-garde des marchandes de la Halle se dégage-t-elle et sur quels critères ? De même, les femmes représentant selon l'auteur 75 % des marchands détaillants de la Halle, est-il possible d'en apprendre davantage sur leurs relations avec leurs homologues masculins et le poids des inégalités de genre ? Mais les coulisses de la préparation des actions collectives émergent rarement dans la documentation, et l'auteur, dès qu'elle le peut, s'attaque au monolithe « Les Dames » en dégageant leurs conflits, leurs alliances avec d'autres groupes ou en identifiant des positions individuelles, sans se limiter aux trajectoires des figures les plus célèbres comme Reine de Hongrie ou Reine Audu.

En alliant une approche « par le bas » des pratiques politiques et une analyse conceptuelle articulant les apports des histoires du genre, de la Révolution française et des phénomènes économiques, Katie Jarvis élargit fructueusement le chemin menant à une lecture ouverte du rôle politique des femmes. Son analyse originale du marché comme incubateur d'expériences citoyennes replace la catégorie du genre dans un système d'appartenance pluriel qui permet de reconsidérer les processus d'intégration, d'exclusion et de représentation politiques, sans se limiter à la place des femmes. Plus que jamais, l'histoire de la Révolution française et celle du politique sont revisitées par la double lunette du genre et de l'économie, l'histoire des Dames de la Halle appelant à multiplier les recherches sur le monde du travail et les relations commerciales, bain quotidien où se fabriquent des citoyen.ne.s négociant jour après jour leur rapport au Souverain.

Solenn MABO